

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONE: Main 7350

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5130

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

La plaie de l'urbanisme

Prenons garde à la gangrène — Ferments de révolution — Religion, famille, propriété — Pères de famille et célibataires.

L'urbanisme est l'une des pires plaies sociales de notre temps. Toutes les nations en souffrent.

Le Canada aurait dû être essentiellement agricole, colonisateur et forestier. La nature de son sol, la composition de son peuple, sa situation et ses intérêts: tout lui marquait cette destinée.

Et cependant, chaque recensement démontre l'agrandissement de la plaie: les villes se gonflent, les campagnes se dépeuplent ou demeurent stationnaires.

D'aucuns s'enorgueillissent de voir Montréal approcher du million. Pour moi, Montréalais de naissance et par cinq générations, j'ai honte de cette croissance hydrogique.

La plupart des sociologues et des économistes estiment que, pour le maintien d'un juste équilibre, la population urbaine ne doit pas figurer pour plus d'un cinquième de la population totale du pays.

De cette pléthore des villes résultent mille conséquences désastreuses: immoralité croissante, affaiblissement des santés, maladies héréditaires, déchéance de la famille et de la race.

Les esprits les plus obtus, butés sur l'unique souci d'inonder le pays à grands flots d'immigrants, aux seules fins de faire marcher nos chemins de fer en banqueroute et de combler le gouffre creusé par la guerre dans nos finances, s'accordent avec les esprits réfléchis pour dire que, de toutes façons, il ne faut pas accélérer le peuplement des villes, déjà regorgeantes.

Voilà un premier motif pour ne pas accroître la représentation des villes au parlement. Tout ce qui tend à faire de cette protubérance urbaine un facteur permanent de l'économie générale du pays est mauvais et doit être combattu.

Sur le terrain même où se placent les tenants de l'égalité numérique, il est facile de combattre leurs prétentions. Le droit à la représentation parlementaire, comme à toute autre forme de délégation, implique la stabilité des conditions qui donnent lieu à l'exercice de ce droit.

Mais le facteur nombre n'est pas le seul. On ne compte pas les forces politiques, à plus forte raison les valeurs morales, à tant par tête, comme les troupeaux.

La délégation parlementaire reflète et prolonge les idées, les tendances, les instincts de la population qui la nomme. A peu d'exceptions près, chaque député flatte les passions et les appétits de la collectivité qu'il représente.

On parle beaucoup de bolchévisme, depuis la guerre, souvent sans rime ni raison. Mais ce que l'on ne saurait nier, c'est que des germes de désordre se développent à la faveur du malaise engendré par la guerre et ses suites.

Qu'on n'objecte pas certaines théories aventureuses des progressistes de l'Ouest. Quoi que disent ou fassent les protagonistes du mouvement agraire, ils n'entraîneront jamais les masses rurales de notre pays dans un assaut contre la religion, la famille

mille et la propriété individuelle, ces trois assises de l'ordre social. Dans notre province, c'est doublement certain.

De ces trois fondements de l'ordre social — religion, famille, propriété — le plus menacé peut-être, chez nous, à Montréal certainement, c'est la famille.

Sous le régime en vigueur, pour le recrutement de la délégation fédérale, les députés des campagnes sont, au premier chef, les délégués des pères de famille, détenteurs du sol; et les députés des villes sont, dans une large mesure, les représentants d'une majorité de célibataires nomades, culottés ou enjuponnés, mais sans charges sociales, sans surface d'impôts, catégorie la moins responsable de citoyens, la moins intéressée au bon fonctionnement de la chose publique.

A ce seul titre, il n'est aucunement exagéré d'estimer qu'en quadruplant la représentation des campagnes, par rapport à celle des villes, le parlement maintiendrait l'équilibre des valeurs morales et économiques représentées.

Si l'on place la question sur le terrain plus étroit et plus vulgaire des intérêts, l'argument d'égalité numérique est également faux. Nous le verrons dans un prochain article.

Henri BOURASSA.

L'actualité

L'honnêteté est obèse

S'il faut en croire les perrons rendus des journaux, le club Perron vient d'être officiellement saisi de l'impopularité de son patron. Un orateur, plus dévoué que discret, a, en effet, proposé que l'on s'emploie à répandre ou à recrémer la popularité du ministre de la voirie.

La vie est faite comme cela de hautes et de basses. Le ministre de la voirie est de cette confrérie des gens gras que la malédiction populaire a prise à l'habitude de catoigner; la sagesse des nations elle-même s'en est mêlée et il y a un mauvais proverbe sur les hommes gras.

Deuxième en valeur, sur la liste des risques [que peuvent prendre les compagnies de cautionnements], c'est l'homme gras. Les hommes qui ornent les restaurants et les journaux de bons plats causent rarement des pertes aux compagnies de cautionnements.

Evidemment, ce statisticien qui, espérons-le, est gras, sans qu'il s'en aperçoive, est un peu plus qu'un statisticien; il est un peu plus qu'un homme gras.

Mais ce qui fâche dans l'admission du confrencier, c'est l'explication qu'il trouve de cette honnêteté. L'homme gras oscille entre deux pôles. Quand sa paille est vide, il pense à la remplir.

L'homme gras, au contraire, est le symbole de la sagesse. L'homme d'Etat cent kilos est le meilleur des hommes d'Etat. M. Gouin a dit déjà: "Les gouvernements forts sont les meilleurs gouvernements"; il aurait eu bien plus raison de prétendre que les gouvernements "forts" sont les meilleurs gouvernements.

L'homme gras est toujours digne. L'homme gras mange beaucoup. Ce statisticien du diable le dit! Il passe un long temps à table, il apécie plus que tout autre les joies de l'économique. Il sait les aliments indispensables. Il croit à la biglançe, qu'il fait monter autour de la table de la nation. Il est en écono-

mie politique sage par intérêt autant que par réflexion. Il redoute les révolutions, les changements violents qui renversent les assiettes des impôts et risquent de renverser la sienne.

L'homme gras est un diplomate. La province de Québec fut, depuis vingt ans, jusqu'à M. Taschereau, dirigée par des hommes gras. On en voit le résultat dans ses finances. Elle le sera de nouveau dans quatre ans; car M. Sauvé est gras et dans son enbonpoint même réside la promesse du pouvoir.

MEMO.

Bloc-notes

Chiffres cruels

La statistique sait parfois être cruelle. C'est le cas des compilations des majorités ministérielles et oppositionnistes que des fonctionnaires provinciaux ont à dresser, à la suite des dernières élections provinciales. Hier, nous notions que la majorité ministérielle, dans 43 comités de la province, avait tombé de 50,000 voix, des élections de 1916 à celles de 1923.

Soufflet

Au cours du débat qu'il y a eu, hier, à Ottawa sur la Commission du service civil, deux libéraux québécois, MM. Rinfret et Archambault, ont signalé qu'une commission est un expédient temporaire, qu'elle ne doit pas être permanente, sous peine de conduire à l'autocratie et au gouvernement irresponsable. Les chroniqueurs parlementaires le notent, dans leurs comptes rendus. Voilà un joli soufflet que ces deux députés libéraux lancent, sans y avoir pensé, à la face de leurs amis de Québec qui ont établi en permanence la Commission des alcools, dont on sait déjà qu'elle conduit à l'autocratie et au gouvernement irresponsable, car cette commission se dérobe à tout bout de champ même aux députés qui veulent obtenir des détails sur la nature de ses opérations, ainsi que sur les conditions où elle fait ses achats. Si le principe est mauvais à Ottawa, comme l'ont dit des orateurs libéraux, hier, on ne voit pas bien pourquoi il serait excellent à Québec.

Gardons-le pour nous!

Un homme qui a en politique des idées tantôt simplistes et tantôt idéales, c'est ce membre du club Perrot, qui, l'un de ces soirs-ci, vient d'expliquer la défaite du 5 février, dans le comté de Mercier, à peu près en ces termes: "Quand les libéraux sont au pouvoir, ils emploient des conservateurs pour faire payer des amendes aux libéraux. Si on est au pouvoir, gardons-le pour nous, le pouvoir." C'est un assez joli mélange de candeur et d'amour du patinage. On ignorait assez généralement que les libéraux qui généralement le doivent à des conservateurs. Le brave homme a raison. Il faudrait employer des libéraux pour faire payer l'amende aux libéraux; c'est sans doute en vertu de ce principe,

Capture de vingt irréguliers irlandais

selon ce qui s'est dit au club Perrot de même soir, que ce sont des libéraux qui ont travaillé à la défaite du candidat libéral. Admettons ce cri du cœur, — ou du ventre: "Si on est au pouvoir, gardons-le pour nous, le pouvoir!"

Condamné d'avance

Il n'y a pas encore bien longtemps, un grand avocat québécois, qui fait à ses heures de la politique violente, s'exclamait sur le parquet de l'Assemblée législative: "Nous tenons les meurtriers de Blanche Garneau et nous les pendrons." Il ne les tenait pas et il n'a pu les pendre; mais cet après-midi, il paraissait fort convaincu de son affaire. Il a fallu tout de même faire un procès à ces "meurtriers". Ils l'ont eu et ils ont été acquittés. On les avait condamnés et pendus trop vite. Le Soleil n'a pas profité de la leçon. Pour lui, le "pauvre jeune colon de l'Abitibi" qu'il accuse d'avoir fait une fausse déclaration, et qui n'est encore ni arrêté ni jugé, est tout de même coupable. Il voudrait que nous l'eussions condamné tout de suite, comme il le fait, au mépris de ce principe élémentaire du droit anglais qu'un accusé est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Quand le "pauvre jeune colon" aura subi son procès et qu'un magistrat l'aura condamné pour parjure, il sera temps de dénoncer les auteurs de l'odieuse manœuvre dont la preuve est encore loin d'être faite. Nous sacrifierions alors aux "devoirs de l'amitié et de la reconnaissance" — si le jeune homme a été trouvé coupable. Ne le pendons pas tout de suite, au cas où il faudrait le dépendre comme on a dû dépendre Binet et Palmer. Mais il s'agit de nous ne touchons pas \$103,000 par an pour pendre au plus court les adversaires du ministère.

Discours dans Essex

M. Patenaude a nié qu'il devait aller parler dans le comté d'Essex, avec M. Meighen. "Je n'en ai jamais entendu parler et je n'ai pas fait de discours", a-t-il dit aux journaux, hier. Par ailleurs, un ministre, M. Bédard, est allé à Windsor, dimanche dernier, parler en faveur du gouvernement King. Il y a là une population canadienne-française nombreuse et qui lutte vigoureusement depuis des années contre l'anglicisation et l'assimilation. Elle veut garder sa langue, elle y tient. Le Drott, qui signale le discours du ministre dans une dépêche de Windsor, dit entre autres choses: "Plusieurs électeurs canadiens-français venus de tous les coins du comté pour entendre spécialement le docteur Bédard sont retournés chez eux très déçus de constater que le ministre n'avait pas jugé à propos de leur parler en français. Même si l'organisation locale, — ce qui n'est pas probable, — eût demandé au ministre canadien-français de ne parler qu'en anglais, M. Bédard, connaissant le nombre de Canadiens français du district de Windsor, aurait dû adresser la parole en français comme en anglais." M. Bédard n'y a sans doute pas pensé. Les notes qui vont dans des provinces de langue anglaise où il y a des Canadiens français dans leur auditoire devraient penser que ceux-ci ont leur fierté nationale, qu'ils apprécient vivement un discours fait par un homme éloquent dans leur langue maternelle, qu'ils ont à ce sujet une susceptibilité lé-

Les troupes du gouvernement de l'Etat ont fait de fructueuses descentes à Dublin, hier soir. — Le commandant des rebelles est au nombre des captifs.

Une dépêche contredite par la suite annonçait l'arrestation de M. de Valera.

(Dernière heure.)

DUBLIN, 23 (S. P. A.). — Au moins vingt irréguliers irlandais ont été capturés par les troupes du gouvernement pendant des descentes effectuées, hier soir et ce matin, à Dublin. La police continue ses perquisitions.

CAPTURE DE FITZPATRICK

DUBLIN, 23 (S. P. A.). — Cinq irréguliers irlandais, dont le plus important est Sean Fitzpatrick, ont été capturés par les agents du bureau des enquêtes criminelles de l'Etat libre dans un raid à Drumcondra. Fitzpatrick aurait le commandement de la brigade des irréguliers de Dublin. On dit que les autres prisonniers sont des officiers irréguliers et qu'ils ont été appréhendés au cours d'une réunion du premier bataillon d'irréguliers de Dublin.

M. DE VALERA N'Y ETAIT PAS

LONDRES, 23 (S. P. A.). — Une dépêche de Dublin à l'Evening Standard mande que le secrétaire de William Cosgrave, chef du gouvernement de l'Etat libre, ni que M. de Valera ait été capturé.

UNE FAUSSE NOUVELLE

LONDRES, 23 (S. P. A.). — Une dépêche de Dublin à la Central News mande qu'il est rumeur que le gouvernement de l'Etat libre a fait arrêter Eamon de Valera et Liam Lynch.

Des détectives du département irlandais des enquêtes criminelles, ajoute la dépêche, ont fait plusieurs captures importantes, ce matin. Parmi les prisonniers se trouvent cinq chefs irréguliers. Les autorités gardent le silence, mais on dit que de Valera et Lynch sont du nombre.

Il paraît, d'après le correspondant, que le conseil de l'armée irrégulière a été surpris au moment où il était en séance dans une maison à Drumcondra.

MAISON INCENDIEE

DUBLIN, 23 (S. P. A.). — La résidence de Michael Doyle, député de Wexford au Dail Eireann, a été rasée par le feu, hier soir. Cette maison était située à Tagout.

Nicolas Williams, membre des troupes qui défendent Dublin, a été abattu d'un coup de feu, hier soir, à Drumcondra. On croit qu'il s'agit d'un accident.

Un groupe d'hommes armés de carabines a fait une descente, hier soir, au bureau de poste de Black Rock, place de villégiature près de Dundalk. Le village de Louth a subi une visite analogue.

NOUVEAUX DETAILS

BELFAST, 23 (S. P. A.). — Une dépêche de Dublin relatant la capture de Sean Fitzpatrick apprend que les hommes qui ont été capturés avec lui sont trois officiers et son adjutant.

Les agents du département des enquêtes criminelles firent irruption à l'improviste dans une maison du chemin Roysse où les cinq individus étaient assis autour d'une table sur laquelle des papiers étaient étendus. Les agents tirèrent leurs revolvers et ordonnèrent aux irréguliers de lever les mains.

Les cinq officiers ne firent aucune résistance. (Voir aussi en page 3)

gitime et que, parler français en ces circonstances, ce n'est pas seulement de bonne politique, c'est aussi rendre hommage à ceux qui assurent la survivance de l'élément et du parler français à l'extérieur du Québec. Ces braves gens sont assez courageux pour qu'on ne leur refuse pas le plaisir d'entendre leur verbe français dans les tribunes et dans leurs assemblées publiques.

G. P.

La session d'Ottawa

Le retour au patronage politique

C'est ce que se proposent d'obtenir un groupe de députés libéraux qui en ont contre la Commission du service civil. — Un comité fera enquête sur celle-ci. — Discours de MM. Rinfret et Archambault. — Une majorité de 37 voix. — Les progressistes se divisent.

(Par LEO-PAUL DESROSIERES)

Ottawa, 22. — Le gouvernement a obtenu aujourd'hui la permission de former un comité pour faire une enquête sur l'application de la loi du service civil, après toute une journée de discussion suivie avec intérêt intense par tous les membres de la Chambre. Mais il n'a pu parvenir à ses fins qu'après un vote pris vers minuit, et avec l'appui d'une partie des progressistes qui se sont encore divisés sur cette question. Avec les douze votes que cette loi ont donnés, il a obtenu une majorité de 37 voix, 103 députés votant pour le comité tandis que 66 ont voté contre.

M. Power, député de Québec est, à décevoir tout le monde, ce soir, terminant aujourd'hui. Il propose, en effet, d'abolir la Commission du service civil et la loi qui la forme. Cette proposition était trop radicale pour avoir quelque chance de passer. Les progressistes n'auraient pu avaler cette contre-verse, et avec le concours des conservateurs, ils auraient défait la résolution. M. Hughes, un autre libéral, a proposé, en amendement, de former un comité qui étudierait les griefs que l'on peut avoir contre la Commission, et l'application de la

loi. La situation était fort complexe. On sait que les libéraux canadiens-français veulent assez revenir à l'ancien système du patronage. Ils ne l'ont pas caché aujourd'hui; et M. Jos. Archambault, M. Rinfret, M. Marcell, M. Power et quelques autres ont déclaré franchement qu'ils en ont assez de la Commission du service civil et qu'ils ne veulent rien autre chose que de l'abolir. De plus, M. Mackenzie King, au cours de son allocution de l'autre jour, a laissé paraître la même intention secrète dans plusieurs phrases dont on ne peut nier le sens. En un mot, si l'on résume les discours des orateurs libéraux, et si l'on recueille les opinions qui s'expriment plus librement en dehors de la Chambre, on en vient à la certitude que le parti libéral en a assez du régime actuel, qu'il veut paralyser ou tuer la Commission, s'en débarrasser en tous cas, le plus vite possible, sans tambour ni trompette.

Mais il était nécessaire de dissimuler cette proposition extrême sous des dehors plus attrayants, afin d'attirer quelques progressistes et de leur donner de bonnes raisons de voter avec le gouvernement. M. Mackenzie King a

donc répété qu'il ne voulait pas l'abolition. Les sous-ministres réunis en conférence ont conseillé la formation de ce comité, dit-il, et des députés l'ont réclamé parce qu'ils ont de nombreux griefs contre la Commission. D'ailleurs une enquête s'impose et le parlement doit la faire.

Les conservateurs, bien au courant de l'intention secrète des libéraux, ont refusé d'appuyer la formation d'un comité, ils tiennent à ce que le pays continue à avoir la Commission du service civil dont ils l'ont dotée. Une partie des progressistes a opiné dans le même sens; car les libéraux ont trop montré leur désir de tuer la Commission et leur conviction qu'elle ne convenait pas à un régime parlementaire. Mais l'autre partie des progressistes a fait confiance au ministère, accepté ses excuses et appuyé la nomination du comité. Ils ont fait semblant de prendre au sérieux les raisons de M. King à l'égard des libéraux qui, en même temps, ils lui ont laissé passer que la petite majorité qui paraissait d'abord très probable, n'en cherchait qu'un prétexte pour agir ainsi, ils l'ont trouvé facilement dans les paroles du premier ministre.

Mais il ne faut pas s'y tromper. Tout au fond, on est témoin d'un fort mouvement parlementaire pour rétablir plus ou moins complètement le système du patronage et du favoritisme. La formation d'un comité est le premier pas dans ce sens. Les libéraux y auront une majorité et pourront imposer les modifications qu'ils voudront à l'acte du service civil. Mais ils n'auront certainement pas partie gagnée encore. Le comité fera rapport à la Chambre et les amendements à la loi devront recevoir l'approbation des Chambres et du Sénat. Si les modifications sont trop importantes, les deux oppositions pourront se joindre contre le gouvernement et l'empêcher de porter atteinte à la Commission. Le Sénat, où les conservateurs ont encore la majorité, devra étudier ces mêmes amendements à la loi, et s'ils ne conviennent pas au parti conservateur, il pourra les rejeter. Autant de barrières à franchir pour le parti libéral dans son retour vers le patronage. Si le premier pas se franchit au prix de maintes difficultés, les autres apparaissent encore plus difficiles. C'est même le succès de ces nombreux obstacles qui a induit un nombre si grand de progressistes à appuyer le gouvernement ce soir. La Commission du service civil (Suite à la deuxième page.)

LES CONDITIONS DE L'ACTION INTELLECTUELLE

M. l'abbé Georges Courchesne a développé ce sujet, hier soir, à la soirée de l'A. C. J. C. — Proclamation de six lauréats. — Allocations de MM. Antonio Perrault et Victor Chabot. — Programme musical choisi.

Pour la troisième année, la soirée de couronnement des prix d'action intellectuelle, initiative de l'Association catholique de la jeunesse, remporte un franc succès. La salle Saint-Sulpice regorgeait, hier soir, comme par le passé, d'un auditoire sympathique à l'oeuvre, pour lui donner un témoignage éclatant de son efficacité.

Des personnages distingués ont pris part à la soirée. A cette fête de la vie intellectuelle, M. l'abbé Georges Courchesne, principal de l'École normale de Nicolet, qui a traité un sujet qui lui est cher en exposant les conditions de la vie intellectuelle chez nous; puis le président d'honneur, M. Antonio Perrault, entouré de l'aumônier général, du président général et des directeurs de l'A.C.J.C.; les artistes, Mlle Germaine Malépart, pianiste d'un talent éprouvé, qui a gagné le prix d'Europe, et M. Armand Gauthier, basse-soliste, qui a conquis une réputation solide dans nombre de concerts; enfin, les bienfaiteurs de l'oeuvre, qui ont décerné les prix et les principaux membres des corps de jurys, qui ont jugé les ouvrages primés à leur mérite.

M. l'abbé Courchesne, inconnu du grand public de Montréal, a fait l'impression par les idées neuves qu'il a projetées sur son sujet, autant que par ses appels réitérés à la jeunesse de ne pas dire adieu aux lettres, mais plutôt de cultiver son esprit et son coeur d'une saine vie intellectuelle. Il a tracé aux jeunes un programme, mûri de son expérience de longues années d'enseignement: mener une vie plus saine, plus recueillie, afin de garder contact avec les maîtres de la pensée; orienter sa culture vers un sentiment de patriotisme élevé, et bien penser afin de mieux servir.

En présentant le conférencier, M. Victor Chabot, président du cercle Dollard de Casson, a souligné le rôle qui cache sa personnalité. « Dans ce séminaire », Nicolet, a-t-il dit, si cher à son coeur, il s'est, pendant de nombreuses années, magnifiquement dévoué à la formation de la jeunesse. Sa valeur comme éducateur se fit sentir si vivement que les autorités compétentes voulurent étendre son champ d'action. Appelé à la direction de l'École normale de Nicolet, il devint titulaire de la chaire de pédagogie à l'École normale supérieure de Québec.

Ses articles publiés dans le bulletin des collèges, ses études lues aux différents congrès de ces maisons, ses mémoires, présentés au Conseil de l'Instruction publique sur le nouveau programme d'enseignement primaire, toutes ces activités lui gagnèrent l'admiration des autorités civiles de la province. Elles démontrèrent que M. Courchesne est l'un des éducateurs les plus compétents dont s'honore la province de Québec.

M. l'abbé Courchesne poursuit dignement la série, inaugurée par M. Henri d'Arles et le R. P. Lamarche, et dont l'intérêt active chaque année les manifestations d'une élite intellectuelle, au sein de notre ville.

L'Association de la jeunesse a eu la main heureuse, et M. Joseph Blain, son nouveau président, l'a constaté devant l'effort d'ascension de nos jeunes travailleurs de la pensée.

Il est vrai que six prix seulement sur dix ont été accordés cette année, preuve que le jury se montre très sévère selon les conditions premières passées à la fondation même de ces prix d'action intellectuelle.

À la fin de la soirée, M. Antonio Perrault a félicité l'Association d'avoir dirigé depuis vingt ans la jeunesse canadienne vers une vie intellectuelle plus intense; aujourd'hui cela leur apporte un stimulant nécessaire, dans nos conditions de vie plus agitées, qui rendent difficile la production littéraire en notre pays.

Les deux artistes, qui ont apporté une note agréable à la soirée, ont bien mérité les applaudissements qu'ils ont unanimement soulevés. Mlle Malépart a exécuté avec un doigté parfait et une expression profonde le 3e Scherzo de Chopin, la 10e Rhapsodie de Liszt, et Cardoba et Seguidilla d'Arenberg. De son côté, M. Gauthier a rendu d'une voix fort sympathique et avec beaucoup de brio le Vagabond de Fauriel, les Vieilles de Chez Nous de Lavradé et le Voyageur de Godard.

G.-E. PARROT.

LES LAUREATS

Prix de narration française — Donateur, M. Alfred Lambert. Lauréat: le Frère Antoine Bernard, C.S.V., pour son ouvrage, « Les Couillages », publié sous le pseudonyme de Morius.

Prix de poésie — Donateur, Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Lauréat: M. Paul Morin, pour son livre, « Poèmes de cendre et d'or ».

Prix de philosophie et de droit — Donateur, les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Lauréats: M. l'abbé Charles Toupin, pour sa thèse de doctorat en philosophie, « L'indissolubilité du mariage », et M. Paul-Emile Renaud, pour sa thèse de doctorat en droit, « De la personnalité ».

Prix de sciences sociales — Donateur, M. Rodolphe Lemieux. Lauréat, le R. P. Roland Lézard, O.P., pour son ouvrage, « Le Féminisme et ses principales revendications ».

Prix d'économie politique — Donateur: M. René-T. Leclerc. Lauréat, M. Paul-Emile Piché, pour son ouvrage, « La Conquête Intellectuelle ».

Prix de travaux scientifiques et techniques — Donateur: M. Oscar Dufresne. Lauréat, M. Augustin Frizon, pour sa thèse sur les Diélectriques, qui lui a valu le titre de docteur ès-sciences de l'Université

des richesses de Mammou, faites-vous un trésor qui soit à l'abri de la vieillesse. Mais les souliers percés, si les prix d'action intellectuelle ne sont une condition suffisante et universelle de progrès intellectuels. La vraie condition, elle est dans une vie économique moins dispersée, plus recueillie. Pour expliquer ce mot par des exemples, on peut se demander ce que coûte, dans notre vie bourgeoise moderne, l'automobilisme; ce qu'il va disperser de ressources financières, de temps, d'énergie; combien de cours d'études il va supprimer dans les familles et de combien de bibliothèques domestiques une seule limousine usurpe le prix à tout jamais. On peut encore se demander ce que coûte à chaque famille le goût du cinéma, ce qu'il stérilise de cerveaux à coup d'impressions trop vives, trop multipliées, trop dispersées; ce que la convoitise des yeux va de ce chef-mètre d'obstacles nouveaux à la vie intellectuelle de la génération qui monte; ce qu'une certaine musique en boîte coûte enfin à nos familles et ce qu'elle leur vaut de perversion précoce dans les goûts, au grand dommage de la culture générale.

Une autre condition matérielle, avec l'état de fortune, est l'état de santé. Juvénal a écrit: « Orandum est ut sit mens sana in corpore sano ». Faisons des vœux pour que l'esprit ait de la santé non moins que le corps. Et ce vœu est spirituel comme une pensée venue des anciens. Locke l'a tronqué au XVIIIe siècle et en a fait un dogme matérialiste que tout le monde répète avec servilité: « Mens sana in corpore sano ». N'insistons pas. La vérité est qu'on peut être incapable d'activité intellectuelle à défaut ou par excès de vie animale. C'est encore qu'une santé délicate, avec une vie tempérante, peut suffire aux exigences de la vie intellectuelle, tout comme une fortune médiocre, avec des économies et du recueillement. Que de réserves de forces physiques les veilles inutiles épuisent chez notre jeunesse, qui ne les retrouvera plus dans sa maturité! Passe pour d'honnêtes délabements. Mais la vie intellectuelle n'a rien à attendre de l'athlétisme, absolument rien, ni du sport, dès qu'il tourne à ce que Mgr Gauthier a appelé la paresse déguisée, ou qu'il entraîne un surmenage funeste. Modération donc dans les désirs, discipline dans l'emploi des forces, économie du temps et de l'argent, recueillement, en un mot, et unité dans son programme de vie.

(suite à la 5ème page)

LA SESSION D'OTTAWA

(Suite de la première page.)

Il est encore entouré de solides retranchements. Si la première ligne de défense est prise, les autres sont bien plus formidables. Cependant les libéraux s'y prennent avec habileté, comme on a pu le voir aujourd'hui, et ce comité pourrait bien amasser les explosifs nécessaires pour faire sauter la Commission, un jour ou l'autre. On suppose même que leur intention est d'accumuler les griefs et les témoignages contre les commissaires du service civil, au cours des enquêtes de ce comité, afin de tourner l'opinion publique contre eux. Aujourd'hui ils sont inamovibles et le gouvernement ne peut rien faire.

On entendrait vraisemblablement parler de cette question à plusieurs reprises au cours de la présente session. Elle intéresse à un grand degré toute la députation. L'on suivra avec passion les péripéties de la lutte engagée par le gouvernement contre les historiens et dont il s'agit par ses prédécesseurs et dont il s'agit le jour avec un mauvais vouloir évident. Grâce à elle, les conservateurs triomphent encore dans les nominations des fonctionnaires, ils se rient des libéraux au pouvoir qui ne peuvent rien contre elle.

Les libéraux ont seuls fait porter le débat, aujourd'hui, sur le fond de la question. Ils ont été seuls à attaquer le principe de la commission, à demander ouvertement le retour au système du patronage. Les conservateurs et les progressistes ont bien justifié un peu le système actuel, mais ils se sont surtout attachés à prouver que les libéraux veulent le retour à l'ancien état de choses, comme si de les convaincre de cette intention était suffisant pour les déprécier dans l'esprit du public. Ils n'ont pas eu complètement tort; car il est loin d'être prouvé que la majorité des électeurs ne réprovoque pas le patronage avec tous les abus qu'il accomplit ou fait commettre.

M. Rinfret et M. Jos. Archambault ont présenté de façon intéressante le plaidoyer des libéraux québécois contre la Commission. Le gouvernement que nous avons est responsable, disent-ils; il est responsable de l'administration des affaires et des finances du pays. Comment serait-il responsable dans le plein sens du mot, s'il ne peut nommer les gens chargés d'exécuter ses décisions, s'il ne peut changer son personnel, s'il ne peut restreindre ou augmenter le nombre des fonctionnaires? Si un corps étranger donne la direction du personnel, on saurait blâmer le gouvernement de son administration. D'ailleurs une commission, disent-ils, peut être un expédient temporaire, mais elle ne doit pas être permanente sous peine de conduire à l'autocratie et au gouvernement irresponsable.

De plus, ajoutent-ils, il y a du favoritisme dans la Commission. M. Archambault cite des cas, dans son propre comité, où elle a nommé un organisateur conservateur et un autre conservateur qui n'avait pas plus de qualifications qu'un autre. Et ceci, dans un village où il n'y a pas plus de chance d'avoir qu'une majorité qu'une boule de neige aurait la chance de rester ronde à l'étrémité ou les Chevaliers de Colomb aimeraient à voir M. Hocken. Alors nous avons le patronage sans responsabilité et c'est encore plus que l'ancien patronage.

De plus la Commission coûte très cher, plus de \$200,000 aujourd'hui, et nous n'avons pas de meilleurs résultats qu'autrefois. Les députés qui ont exposé l'autre côté de la question se sont bornés à rappeler les abus de l'ancien système: démissions en masse é-

l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti, remplacement à tous les dix ou quinze ans du personnel administratif, népotisme, injustices criminelles commises à l'égard des anciens fonctionnaires, incompétence par suite des changements nombreux opérés trop souvent, encombrement dans les bureaux de l'Etat.

Il faut aussi signaler que les débats d'aujourd'hui sont l'occasion d'un revirement politique digne d'être signalé. Il y a deux ans à peine les libéraux, alors dans l'opposition, refusaient de renvoyer à un comité le bill Spiney qui enlevait à la juridiction de la Commission un certain nombre de nominations. Les libéraux y voyaient une tentative de retour au patronage, ils voulaient empêcher les conservateurs d'agir ainsi. Aujourd'hui le parti libéral a pris le gouvernement et voudrait la formation d'un comité dont le but caché sera de restreindre les pouvoirs de la Commission. Les partis politiques peuvent avoir toutes les vertus, mais ils n'ont cependant pas la constance.

Il faut dire en dernier lieu que si un grand nombre de libéraux n'avaient pas manifesté leur intention de déposer la Commission de ses pouvoirs et ne s'étaient pas opposés directement au principe qui a porté les conservateurs à la créer, le comité qu'on se propose de former aurait paru nécessaire, sinon désirable. On conçoit facilement en effet, qu'une loi semblable soit imparfaite et ne donne pas justice à tout le monde dans son application. On saisit aussi que certains classes de fonctionnaires devraient échapper à l'application de la loi, car les commissaires ne peuvent les nommer avec intelligence et discernement. Cependant il semble dangereux de confier la révision d'une loi à des gens qui en veulent ouvertement la disparition.

L. O. PARÉ DESROSIERS.

L'enseignement primaire

Sommaire de février:

Pédagogie — Images et tableaux, l'abbé A. Desrosiers. Enseignement du dessin (6e lettre). Le calligraphe à l'école primaire, J.-B. Chartrand. Histoire de l'éducation, la Compagnie de Jésus, Fr. P. Gonzalez. Maison mère, l'abbé Joseph Saint-Denis.

Chronique judiciaire: Evocation. Droits futurs, Eugène L'Heureux. Documents scolaires — Congrès des inspecteurs d'écoles. Congrès des principaux des écoles normales. — Association des inspecteurs d'écoles, J.-B. Chartrand.

Documents officiels — Bureau central des examinateurs catholiques, J.-N. Miller. — Commission administrative du Fonds de pension, Avila de Bellevue.

Méthodologie — La rédaction à l'école primaire, N. Tremblay. — Botanique, les élèves-institutrices de l'École normale des filles de Montréal. — Monographie régionaliste: «Ceux qui ont fait le Saguenay», les Élèves-institutrices de l'École normale de Chicoutimi. — Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle, J. Ahern.

Enseignement pratique: Instruction religieuse: le premier commandement de Dieu. — Langue française: Cours élémentaire, Cours moyen, Cours supérieur. — Mathématiques: algèbre, géométrie.

Le cabinet de l'instituteur. — Pour qu'on aime l'hygiène. — Pensée, J. de Maistre. — Bureau central des examinateurs catholiques: errata. — La Sainte-Enfance dans les écoles. — L'encyclopédie pontificale. — C.-J. Magan, directeur-proprétaire: 79, chemin Ste-Foy, Québec.

Brûlés à mort

Kansas City, Kansas, 23.—(S.P.A.) — Trois personnes ont été brûlées à mort dans l'incendie d'une maison de pension, 953, avenue Kansas. Trois autres manquent à l'appel.

Un spécifique scientifique contre la GRIPPE

Depuis 32 ans le Canada possède de valeur lors de la récente Epidémie de 1918. Un forte dose de Sirop du Dr J.-O. Lambert prise au réveil et au coucher préviendra positivement la Grippe, toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, croup.

Ce même remède a doublement prouvé son efficacité et sa grande

de valeur lors de la récente Epidémie de 1918. Une forte dose de Sirop du Dr J.-O. Lambert prise au réveil et au coucher préviendra positivement la Grippe, toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, croup. En Vente Partout et La Plus Grande Vente Sans Exception.

Notre Vente de Février est sur le point de s'achever

Quand les fourrures préparées pour cette vente seront remises dans le stock ordinaire, elles reprendront leur ancien prix. D'ici là, elles seront vendues au prix coûtant, c'est-à-dire à un prix qui ne pourra jamais être plus bas.



Nous avons encore de nombreux modèles de toute fourrure et de toute combinaison de fourrure. Choisissez maintenant votre manteau ou votre parure, servez-vous-en d'ici à la fin de la saison et nous les emmagasinerons ensuite gratuitement pour vous.

CHAS DESJARDINS & C^{ie} 130, Rue St-Denis

Le Cap rejette trois emprunts

Les Trois-Rivières, 23 (S.P.C.) — Les propriétaires du Cap de la Madeleine ont rejeté deux règlements d'emprunt sur lesquels ils avaient été appelés à se prononcer hier et avant-hier. Le premier règlement pourvoyait à un emprunt de \$24,000 remboursable en trente ans et le second à un emprunt de \$22,300 remboursable en 10 ans. 245 propriétaires ont voté pour l'adoption et 103 contre. Par contre, pour ce qui concerne l'évaluation, on a enregistré un montant de \$519,118 contre les règlements et \$478,886 en faveur. Comme le vote ne réunissait pas les deux conditions essentielles en faveur des règlements, ils ont été déclarés rejetés.

Feu l'abbé Santol

Les journaux parisiens annoncent la mort de l'abbé Santol, directeur du Placement familial, qui a visité le Canada l'an dernier dans l'intérêt de son oeuvre, qui est de venir en aide aux orphelins de la guerre. L'abbé Santol est mort des suites d'une blessure qu'il s'est infligée dans une chute.

PACIFIQUE-CANADIEN

MONTREAL et QUEBEC 2 TRAINS FAISANT LETRAJET EN CINQ HEURES Dans les deux directions

“LE FRONTENAC”

Tous les jours 8.00 A.M. 9.07 9.15

“LE VIGER”

Excepté le Dimanche 5.00 P.M. 5.15

Wagons ordinaires, buffet et salon-observatoire

Service de trains de nuit sans égal

Tous les jours 11.30 P.M. 11.35 11.42 11.55 12.20 A.M. 7.00

Wagons ordinaires, wagons-lits dernier modèle et à compartiments

Plusieurs autres trains commodes

Bureaux des billets: 141-145, rue St-Jacques. Tél. Main 8225, aux gares Windsor, Viger, de Westmount, de Montréal-Ouest et de Mile-End.

LES AMIS DU DEVOIR

(à responsabilité limitée)

Assemblée d'Actionnaires

L'Assemblée annuelle des Actionnaires sera tenue au bureau du Devoir, 43, rue St-Vincent, le mardi, 6 mars, à 8 heures du soir.

Rapport du président, élection des administrateurs, etc. Montréal, 22 février 1923.

J.-B. PRINCE, Président. C. Robert, secrétaire.

Système impopulaire

Windsor, Ont., 23. (S.P.C.) — On aime de moins en moins les tramways conduits par un seul homme dont la commission hydro-électrique fait l'expérience.

On se plaint de ce que ces tramways sont insuffisants, lents et dangereux. Le conducteur-wattman est obligé de faire la manœuvre et d'être ponctuel.

Le conseil des métiers et du travail a protesté parce qu'il craint d'incendie la foule ne pourrait sortir par les deux portes étroites qui se trouvent à l'avant du tramway. La semaine dernière, les citoyens de Sandwich ont tenu une assemblée de protestation, mais les boîtes à savon, comme on appelle les tramways, restent en circulation.

Propagande!

Profitez de notre abonnement spécial de deux mois (une piastre pour le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue, une piastre et demie pour les Etats-Unis) pour faire connaître le “Devoir”.

Abonnez, faites abonner vos amis.

SERVICE DE LIBRAIRIE du “DEVOIR”

Les lecteurs du “Devoir” trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du “Devoir”:

- BROCHURES DE PROPAGANDE
 - Dixième anniversaire (luxe) \$0.50
 - Dixième anniversaire (ordin.) \$0.35
 - “Le Devoir”, témoignages d'évêques \$0.12
 - “Le Devoir”, journal catholique par M. l'abbé Perrier \$0.12
 - “Le Devoir”, son action intellectuelle et morale par Antonio Perrault \$0.12
 - Pour l'exemple \$0.25
 - Cinquième anniversaire du “Devoir” (1915) \$0.28

- BROCHURES DE M. BOURASSA
 - UNE MAUVAISE LOI (1921) \$0.28
 - LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE “LE DEVOIR”, ses promesses, son avenir, ses conditions de survie (1920) \$0.18
 - LA CANADA APOSTOLIQUE (1919) \$0.60
 - LA LANGUE GARDIENNE de la FOI (1918) \$0.28
 - LA CONSCRIPTION (1917) \$0.12
 - L'INTERVENTION AMERICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917) \$0.28
 - LA LANGUE FRANÇAISE au Canada (1915) \$0.18
 - “LE DEVOIR”, son origine, son passé, son avenir (1915) \$0.12
 - POUR LA JUSTICE (1912) \$0.12
 - CONSCRIPTION (en anglais) (1917) \$0.12
 - THE DUTY OF CANADA (en anglais) \$0.12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité.

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE “LE DEVOIR” 43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 24 FEVRIER 1923

QUATRE-TEMPS—ST MATHIAS

Levee du soleil, 8 heures 53.
Coucher du soleil, 5 heures 34.
P. L.—le 9 mars, à 10 h. 30 du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET MOINS FROID

MAXIMUM—ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum...
Minimum aujourd'hui...
Même date l'an dernier...
Même date l'an dernier...

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.2; 11 heures, 30.24;
1 heure de l'après-midi, 30.25.

NÉGOCIATIONS AUSTRO-YOUGO-SLAVES

Des représentants de l'Autriche et de la Yougoslavie discutent aujourd'hui.

BELGRADE, 23 (S. P. A.). — Des représentants de l'Autriche et de la Yougoslavie ont ouvert des négociations, ici, aujourd'hui, pour rendre meilleures les relations entre les deux pays.

Parmi les questions à régler se trouve celle de la disposition des biens saisis par les Yougoslaves en Autriche et par les Autrichiens en Yougoslavie. On s'occupera d'une loi relative aux traités de commerce et de l'établissement d'un tribunal d'arbitrage obligatoire.

UNE SOIXANTAINE DE PONTS

C'est ce que se propose de construire le gouvernement provincial. — Dans le district de Québec.

QUÉBEC, 24 (D. N. C.). — M. Y. Vallée, ingénieur en chef du département des travaux publics, vient de déclarer que le gouvernement est prêt à contribuer à la construction de deux ponts qui intéressent spécialement le district de Québec. Un de ces ponts serait construit sur la route de Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, à un endroit où est aujourd'hui le pont Bureau. Le gouvernement voudrait que la compagnie du Québec Railway contribue à la construction de ce pont. Il en est de même pour la construction d'un nouveau pont sur la rivière Saint-Charles, à Québec, pont qui remplacerait le pont Scott. Le gouvernement serait prêt à accorder un octroi de 50 pour cent à la ville pour la reconstruction de ce pont. Le département des travaux publics prépare actuellement des plans pour la construction d'une soixantaine de ponts.

PROTESTATION DE LA POLOGNE

Contre la note de la Lithuanie au sujet des difficultés de Kovno.

VARSOVIE, 23 (S. P. A.). — Le ministère des affaires étrangères proteste contre la note envoyée par la Lithuanie à la Société des nations, à propos des difficultés dans le district de Kovno.

Le gouvernement polonais ne s'est pas servi de troupes dans la zone neutre, dit la note de protestation, mais de douaniers qui ont reçu instruction de prendre une attitude pacifique. Jusqu'ici la Pologne n'a pas eu recours à la force en dépit de l'attitude belliqueuse des troupes régulières lithuanaises.

INCENDIE A SAINT-JEAN-PORT-JOLI

M. François Cossette y a perdu la vie. — La maison est détruite.

Saint-Jean-Port-Joli, N.Y., 23. (D. N.C.) — François Cossette, âgé d'environ 56 ans, père de l'abbé Joseph Cossette, de Val-Barré, dans le comté de Labelle, a péri dans un incendie qui a détruit sa maison, ce matin. M. Cossette a pu se sauver de la maison en flammes, mais son épouse a été asphyxiée avant d'avoir pu sortir de la maison. M. et Mme Cossette demeuraient dans le village de Saint-Jean-Port-Joli. Leur maison était située près de l'église. Ils s'étaient couchés de bonne heure hier soir, suivant leur habitude, et n'avaient remarqué rien d'anormal chez eux. Vers 4 heures 30, M. et Mme Cossette furent éveillés en sursaut. Ils entendirent le crépitement des flammes et se virent en un instant environnés d'une épaisse fumée. Les flammes avaient pris naissance dans le bas de la maison, peut-être par le poêle. Mme Cossette a réussi à se sauver, mais M. Cossette, affaibli par la fumée épaisse, a été asphyxié. La maison est entièrement détruite. Des voisins aidèrent à combattre l'incendie et réussirent à préserver les maisons voisines. Ce n'est qu'après l'incendie qu'on a retrouvé le cadavre de M. Cossette.

LA CONFÉRENCE DE TORONTO

Elle sera appelée conférence nationale d'éducation et aura lieu pendant la semaine de Pâques.

TORONTO, 23 (S. P. C.). — Des invitations ont été lancées par tout le Canada à l'occasion de la conférence nationale d'éducation qui aura lieu à Toronto, durant la semaine de Pâques. Les invitations rappellent que ce sera une conférence d'hommes d'affaires et de profession, d'ouvriers, de législateurs et d'administrateurs, de commissaires d'écoles et de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation. On s'attend à ce que ce soit la plus grande conférence d'éducation qui ait jamais eu lieu au Canada. La Nouvelle-Écosse a demandé le privilège d'envoyer cent délégués.

En Cour d'appel

La Cour d'appel composée des juges Guérin, Bernier et Létourneau a rendu jugement, ce matin, dans une série de causes.

L'appel de Sheehan contre la Bank of Ottawa a été rejeté avec dépens, jugement par le juge Létourneau; Coppola contre Deguire, jugement de la Cour supérieure confirmé par le juge Guérin; Lélang contre Shapiro, jugement de la Cour supérieure infirmé, lu par le juge Bernier; Clément et Miller contre Williams, jugement de la Cour supérieure confirmé, juge Guérin; The Balfour White Company contre Finlayson et Davidson, jugement de la Cour supérieure modifié, juge Bernier; Renaud contre Lawn, jugement de la Cour supérieure maintenu avec dépens contre l'appelant, jugement lu par le juge Létourneau; la Commission des liqueurs de Québec contre Gosselin, motion accordée et requête rejetée avec dépens, jugement lu par le juge Létourneau; Cause de Bell contre Johnson, jugement de la Cour supérieure confirmé avec dépens, lu par le juge Létourneau; Cause de Fontaine contre Bolduc, jugement de la Cour supérieure confirmé avec dépens, lu par le

juges Létourneau; Cause de Dupont contre The Maryland Investment Company Limited, jugement de la Cour supérieure confirmé avec dépens, lu par le juge Létourneau.

A la prison
Le juge Perrault a condamné ce matin A. McDuff, trouvé coupable de possession illégale de cocaïne, à mille dollars d'amende ou à six mois de prison. McDuff est un adonné aux drogues et il se faisait une piqûre au bras au moment de son arrestation.

Le comité a erré
Le maire Martin soigne sa popularité en protestant contre les abus des marchands de charbon; à l'entendre, des marchands vendraient du combustible jusqu'à 835 la tonne, en petites quantités de 200, 300 ou 500 livres.

Le reproche au comité exécutif d'avoir erré en achetant que cinq mille tonnes de charbon, alors qu'il en aurait fallu soixante mille. Il ajoute que la ville aurait dû se lancer dans ce commerce, quitte à perdre de l'argent, pour venir en aide aux citoyens qui souffrent aujourd'hui de la disette.

Chez les Franco-Américains

A LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL DE LA FEDERATION CATHOLIQUE FRANCO-AMERICAINE. LA QUESTION SCOLAIRE DANS PLUSIEURS ETATS A ETE DISCUTE

Woonsocket, R. I., 23. — Le conseil fédéral de la Fédération catholique franco-américaine s'est réuni, ces jours derniers, au Boston City Club sous la présidence de M. Eugene L. Jalbert. La plupart des officiers étaient présents ainsi que le Révérend Père J.-M.-E. Olivier, O.P., directeur de la Semaine paroissiale de Fall River.

La question scolaire dans les Etats de l'Orégon, Connecticut et Rhode-Island, a été le sujet principal de discussion. D'aucuns ont oublié que l'électorat de l'Orégon votait, il y a quelques mois à peine, la suppression des écoles catholiques dans cet Etat. Or les évêques avant décidé de contester devant la Cour suprême des Etats-Unis la validité de cette loi, le conseil fédéral a résolu de souscrire la somme de cent dollars en fin d'aider au paiement des frais de la cause.

Le conseil fédéral, d'autre part, ayant pris connaissance d'un certain projet de loi qui a été présenté à la législature de Hartford et décrétant qu'aucune langue sauf l'anglais, ne pourra être enseignée dans les écoles élémentaires de l'Etat du Connecticut, a pris ses mesures pour qu'un amendement soit apporté au bill.

Le conseil fédéral a aussi pris connaissance d'un amendement au Peck Educational Board, amendement préparé par le président de la Fédération, M. Eugene L. Jalbert, et qui a été déposé devant les commissions scolaires des écoles privées lorsque l'enseignement de la langue anglaise dans ces écoles sera équivalent à l'enseignement donné par les écoles publiques. Le même amendement reconnaît aux écoles privées le droit d'enseigner une langue étrangère ou autre matière qui ne sera pas inscrite au programme des écoles publiques.

HOPITAL FRANCO-AMERICAIN

La Fédération a souscrit la somme de \$100 pour aider à l'érection d'un hôpital franco-américain à Pawtucket et Central Falls.

Le cercle Lacordaire de New-Bedford, a résolu de faire partie de la Fédération. M. J.-A. Boivin, de Manchester, ayant donné sa démission comme membre du conseil fédéral, M. Elphège Daignault, de Woonsocket, président général de l'Association Canado-Américaine, a été élu pour le remplacer.

Le conseil fédéral continue les préparatifs du Congrès d'études préliminaires au Congrès de la Pensée française.

Entre échevins québécois

Québec, 23.—(D.N.C.) — Une discussion très vive s'est élevée, hier soir, au conseil municipal entre M. Bertrand, échevin de St-Sauveur et député du même comté et M. J.-A. Lesage, échevin de Belvédère et un des organisateurs libéraux à Québec. Il s'agissait de la question du chômage. M. Bertrand a reproché à M. Lesage, président du comité de l'aqueduc, de ne pas aider aux chômeurs. M. Bertrand prétend que dans un temps de crise, une ville comme Québec doit faire des sacrifices pour venir en aide aux sans-travail.

M. Lesage voulait offrir sa démission comme président du comité de l'aqueduc, mais ses collègues lui demandèrent de rester à ce poste, ce qu'il fit.

Moisan ira au pénitencier

Québec, 23 (S. P. C.). — Oscar Moisan, qui s'est avoué coupable, ce matin, de trois accusations de vols commis à des résidences de la Grande Allée, a été condamné par le juge Lachance à cinq ans de pénitencier sur chaque chef d'accusation. Il expiera les sentences simultanément. Moisan a volé différents articles, entre autres un manteau en fourrure de \$600. Il a été arrêté au moment où il s'apprêtait à le vendre.

Ils échappent à l'incendie

New-York, 23. (S.P.A.) — Trois personnes, dont une femme de 80 ans, ont dû s'échapper par les fenêtres et par les échelles de sauvetage, de bonne heure, ce matin, pendant qu'un incendie d'origine inconnue dévastait une maison de rapport de la partie est de la ville. Une vingtaine d'autres personnes ont été secourues dans les échelles de sauvetage qui commencent à devenir brûlantes. D'autres locataires se sont sauvés en courant sur les toits des maisons voisines.

Miasson se serait avoué coupable

Dumas, Sask., 23. (S.P.A.) — Le détective Charles Dunnett a lu à l'enquête du coroner, hier soir, un prétendu aveu qui aurait été signé par Victor Miasson et par lequel ce dernier reconnaît avoir tué M. et Mme Chauvelon et leur belle-fille, Marie, à la ferme de Saskatchewan, vendredi dernier. Le jury a rendu un verdict accusant Miasson de meurtre prémédité. Il a été immédiatement remis entre les mains de la police.

COMLOT DE FAUX MONNAYEURS

ARRESTATION DE 28 HOMMES ET D'UNE FEMME, MARDI SOIR A NEW-YORK. 10,000 PERSONNES COMPROMISES

New-York, 23. — Les agents fédéraux ont arrêté, mardi soir, 28 hommes et une femme, à New-York, ces arrestations viennent à la suite d'autres arrestations qui ont eu lieu au cours des deux semaines précédentes et se montent au chiffre de trente-six. Mais ce n'est pas tout; M. Joseph A. Palma, attaché au département du trésor, déclare que plus de 10,000 personnes sont compromises et qu'un grand nombre d'entre elles sont actuellement sous surveillance. Les faux monnayeurs opèrent par l'intermédiaire de certains bootleggers et voleurs de drogues, et leurs opérations s'étendent jusqu'à l'Amérique du Sud. Ils fabriquent des timbres-poste, et même des pièces d'or — qui n'étaient pas en or, bien entendu — de fausses étiquettes et de faux billets de 1, 2, 5, 10 et 20 dollars américains.

Il y a huit mois que le département du trésor a mis ses limiers sur la piste, et ceux-ci ont fini par découvrir que les faux monnayeurs avaient une maison centrale à New-York, dans Broome Street, ainsi que neuf revendeurs en gros dissimulés dans New-York, Brooklyn, le New-Jersey et Long Island. Les chefs seraient trois Italiens qui sont actuellement sous les verrous. La fabrique se trouvait au no 29, Cornelia Street, près de la Sixième rue, entre Bleecker Street et la 14e rue.

Les déclarations suivantes de M. Palma donnent une idée de la difficulté des recherches: "Nous avons recherché d'abord les distributeurs individuels; de là, nous sommes remontés aux détaillants et, ceux-ci une fois découverts, nous avons pu nous rendre compte qu'il y avait neuf points distincts d'émission en gros.

"Le système de distribution était si bien combiné que les différents bandes ne se connaissent pas entre elles. Quand nous avons voulu mettre la main sur les faux monnayeurs en gros, nous nous sommes aperçus que les rues dans lesquelles se faisaient les transactions étaient gardées soigneusement par six ou sept individus qui, chaque fois qu'une figure étrangère apparaissait, donnaient l'alarme. Nous avons eu recours à bien des ruses, mais il nous a été très difficile de remonter jusqu'au point central d'émission de la fausse monnaie. Une remarque intéressante est que, dans nos recherches, plus nous approchions du point central, et plus le dollar était à bon marché. A une grande distance, il fallait le payer cinquante sous, mais à proximité de la fabrique, il tombait à dix-sept sous. Du reste, c'est quand nous avons trouvé le dollar à dix-sept sous que nous nous sommes sentis près du but.

"En effet nous avons trouvé la fabrique. Elle était établie dans le sous-sol d'un ancien établissement de commerce de vins. Là, nous avons mis la main sur les planches servant à l'impression des faux billets, mais nous n'avons pas trouvé de presses.

Les arrestations de mercredi ont été le coup de filet définitif. Les agents fédéraux avaient appris qu'une vente de \$10,000 de faux billets devait avoir lieu à Brooklyne, dans une maison de Cortlyea Street. Ils s'y rendirent, et les faux monnayeurs furent pris comme dans une souricière.

L eDr. Adami aurait gaffé

Londres, 23 (S. P. A.) — Le Dr Adami, autrefois de l'Université McGill de Montréal, maintenant vice-chancelier de l'Université de Liverpool, a maillé à partir avec le conseil municipal de Liverpool, à cause de certaines remarques. Le vice-chancelier s'est dit surpris de voir des conseillers assis très confortablement dans des sièges bourrés s'incommoder d'une collecte publique tenue sous les auspices de l'Université pour venir en aide aux hôpitaux de Liverpool.

Le conseil a menacé de réduire l'octroi de la ville à l'Université de 3,000 livres sterling pour marquer son déplaisir au sujet des remarques du Dr Adami.

Marcino s'est-il suicidé?

Chicago, 23 (S. P. A.) — On dit que Joseph M. Marcino dit Biatti, qui de barbier immigré s'est élevé au rang de propriétaire de banque et dont les opérations financières auraient abouti à un déficit de \$591,000, s'est élevé la vie, mais les autorités n'ont continué pas moins leurs investigations sur les transactions de l'agioteur.

Une lettre écrite du Texas ou du Mexique par Marcino à son beau-père, Abraham Goldman, de Chicago, qui lui fournissait plus ou moins d'argent, a donné lieu à l'hypothèse d'un suicide.

Village qui disparaîtra

Québec, 23 (S.P.C.) — Le petit village de Saint-Cyrac devra disparaître pour faire place au grand réservoir que l'on se propose de faire en construisant un barrage à Kenogami. Il faudra ou transporter les maisons ailleurs ou indemniser les habitants pour les pertes qu'ils subiront nécessairement.

Des percepteurs français

Essen, 23 (S. P. A.). — Les Français ont décidé de remplacer par des Français les percepteurs de douane allemands dans la Ruhr.

Le maire protège les policiers

M. MARTIN DENONCE CEUX QUI VEULENT DETRUIRE L'UNION DE LA POLICE, TELLE QUE'LE-LE EST ACTUELLEMENT CONSTITUEE. — UN VOTE UNANIME DU CONSEIL

Le maire regrette le vote unanime que le conseil a donné, en se tenant contre l'union de la police, telle qu'elle est actuellement constituée. Les conseillers avaient agi alors selon les recommandations d'un comité échevinal qui avait approfondi la question, à la suite d'une communication du sergent Bouchard, président de l'union, aux journaux.

Il nous a annoncé, ce matin, son intention de saisir le conseil, lundi, des conséquences de ce vote, et d'offrir aux conseillers l'occasion de se reprendre. A son avis, c'est un vote malheureux, qui n'a pas été assez mûri.

Depuis ce temps, les arbitres ont rendu décision contre la ville, dans le différend des policiers; et malgré une promesse faite de s'en tenir à la décision arbitrale, les commissaires n'ont pas jugé à propos de s'y conformer encore. L'union l'a acceptée, mais le comité n'a pas bougé.

Et aujourd'hui, l'union de la police se désagrége par suite d'un mouvement, inspiré en haut lieu, de démission en masse des officiers de police qui en font partie. Les démissionnaires invoquent le motif de discipline mais ils ne sont pas étrangers à l'état d'esprit des commissaires qui désapprouvent nettement l'union actuelle.

Le maire, qui est au courant de ces faits, s'agit en sens adverse du comité exécutif. Il a reçu les officiers de l'union, MM. Lantelme, Bouchard et Duguay, dans son bureau, pour leur accorder son plus cordial appui; il les a soutenus dans leurs revendications, mais les a prévus de ne pas abuser de la situation et de se tenir unis et forts.

Les policiers ont droit de se grouper, afin de mieux se protéger, leur a confié M. Martin; il ne faut pas qu'ils abandonnent leur union, même si tous les officiers s'en détachent. Il les a mis en garde contre certaines manoeuvres tentées pour les désunir; il les a félicités en faisant l'éloge de leur discipline.

La séance du conseil, lundi, promet des surprises, surtout si des échevins manifestent le désir de changer d'opinion.

Une entente cruelle

Ashtabula, Ohio, 23. (S.P.C.) — Par suite d'une entente conclue en novembre dernier entre le Dr H. Milton Brown et sa femme lorsque elle partit pour faire le tour du monde, de ne s'écrire que des lettres grises, Mme Brown ignore que son mari est mort à l'hôpital.

Le Dr Brown fut malade pendant dix jours, mais il ne manqua jamais à sa promesse. "Je ne puis le lui écrire, parce que cela gênerait son voyage", dit-il.

Il y a quelques jours, on recevait une lettre adressée au Dr Brown dans laquelle Mme Brown le suppliait d'oublier la folle promesse qu'il avait faite, car elle souffrait d'anxiété.

Les vins français

Paris, 25. (S.P.A.) — Les fabricants de vins français redoublent d'effort pour faire non seulement apprécier mais consommer les vins français à l'étranger. Dans ce but le comité d'exportation des vins français qui représentent les grands crus de France a tenu une réunion à Paris, aujourd'hui. Les ministères de commerce et de l'agriculture assistaient.

La campagne de l'appui de la Chambre de commerce de Nîmes qui prépare une exposition de vins qui aura lieu du 29 avril au 10 mai. Un pavillon sera consacré à tous les pays. On pourra y exposer les appareils employés à la culture de la vigne et à la fabrication du vin.

Au marché Bonsecours

Si le marché Bonsecours avait été pratiquement déserté depuis le temps des fêtes, et surtout au cours de ces semaines dernières, il n'en était pas de même cet avant-midi. Nombreux, en effet, étaient les marchands qui, ne redoutant ni les rigueurs du froid ni les mauvais chemins, se sont rendus aujourd'hui à Montréal afin d'écouler leurs produits. D'autre part, nous avons pu observer sur place que, cette fois, ce sont peut-être les acheteurs qui faisaient plutôt défaut. On s'était sans doute dit que, vu le froid intense qui continue de sévir, nos braves habitants demeureraient encore au chaud cette semaine, et voilà pourquoi on n'a pas cru devoir se déranger. Bref, les prix demandés n'ont pas fléchi pour ainsi dire, bien que les produits offerts aient été en assez grande abondance. Voici une liste de quelques-uns de ces prix: Pommes de terre, 90 sous le sac de 70 livres; carottes, 50 sous le sac également; betteraves, un dollar; vingt-cinq sous la poche; choux de

LA LOI MARTIALE A BOCHUM

Elle aurait été proclamée, ce matin. — Hier, deux soldats français ont fait feu sur les Allemands. — Une victime.

Berlin, 23 (S.P.A.) — La loi martiale a été proclamée à Bochum, il faut en croire une dépêche à l'agence Central News.

SANG VERSE DANS LA RUHR Dusseldorf, 23 (S.P.A.) — Le sang a encore coulé, hier, dans la Ruhr. Un civil allemand a été tué et deux autres ont été grièvement blessés à Bochum quand deux soldats français firent feu sur une foule qui s'était groupée pour assister à l'occupation du palais de justice. Les observateurs disent que les polius ont tiré parce que les moqueries des passants les irritaient.

DEFENSE DE PAYER DES TAXES Dusseldorf, 23 (S.P.A.) — Le mécanisme du cordon douanier allié aura peut-être quelque difficulté à fonctionner par suite d'un décret

LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Sir Robert Clifton suggère la formation d'un conseil de recherches à l'abri des influences politiques. — Nos exportations.

Ottawa, 23 (S.P.C.) — Sir Clifford Sifton a suggéré, devant l'Association des Manufacturiers canadiens, hier soir, que le Canada ait un conseil de recherches qui engloberait tous les bureaux scientifiques. Ce conseil serait composé de douze hommes et libre de toute tutelle politique.

M. James Robb, ministre du commerce, a déclaré que son département faisait de son mieux pour continuer l'oeuvre commencée par sir George Foster. Il regrette que l'état des finances du pays ne lui donne pas beaucoup de latitude. Il y a quelques années, dit-il, le Canada n'exportait que des matières premières. Maintenant les matières premières ne constituent que 44 pour cent de ses exportations. "Tous, dit-il, devraient ambitionner de hâter le jour où le Canada n'exportera que des produits manufacturés.

Sir George Foster a félicité le conseil des recherches de son travail, mais il croit que le moment est venu de former une société plus grande qui continuera cette tâche dans un domaine plus étendu. Le projet préconisé par sir Clifford Sifton était en voie de réalisation et serait maintenant une chose accomplie n'eût été la guerre.

Cas de misère

Cincinnati, 23. (S.P.A.) — Des vols dans un cottage à Bayton, Kentucky, Mlle Maria-L. Mansfield, femme de 67 ans, qui se mourait de faim. Elle était couchée dans son lit après du cadavre refroidi de sa soeur, Mme Margaret Lanham, âgée de 75 ans. Il n'y avait ni chair, ni nourriture, ni eau dans la maison.

Le coroner W.-B. Hughes a déclaré que Mme Lanham a dû mourir de la pneumonie depuis déjà plusieurs jours.

Dans East-Willesden

Londres, 23 (S.P.C.) — Le lieutenant-colonel George Stanley, conservateur, et Harcourt Johnstone, libéral libre-échangiste, ont été mis en nomination, aujourd'hui, pour l'élection partielle dans East-Willesden.

Navire aérien

Southampton, 23. — Le premier "dreadnought aérien" anglais, hydroplane en construction ici pour le ministère de l'air, est construit de façon à pouvoir se maintenir sur l'eau il est complètement éclairé à l'électricité.

Au-dessus de la coque il y aura une superstructure divisée en trois compartiments, un pour le commandant, un autre pour les canonniers et le troisième pour le pilote. Le poids total du navire volant avec équipage, essence et deux torpilles, pesant chacune 3,000 livres, sera environ neuf tonnes et demie. Il portera neuf mitrailleuses et l'appareil pourra monter rapidement et se mettre hors de la portée des navires de guerre après avoir atteint l'ennemi.

Décès

SURVEYER.—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 60 ans, Hectorine Fabre, veuve de Louis-Joseph-Arthur Surveyer, marchand.

Le convalescent quitta la maison mortuaire, 357, rue Languechétien, samedi, 23 février, à 3 heures 30 du matin, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, dans la sépulture.

Saint-Charles.—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 22 février 1923, à l'âge de 82 ans, est décédé Mlle Albina Saint-Charles, fille de Adolphe Saint-Charles et Cézarine Ponsard. La mortelle a été transportée à l'Hospit des Sœurs-Merci, rue Saint-Denis, où le service sera chanté le 26 février, à 8 heures 30. L'inhumation sera faite au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les permis d'automobiles

Québec, 23 (S.P.C.) — Le bureau des permis d'automobiles s'attend de plus

UN CAUCUS DE L'OPPOSITION

M. ARTHUR SAUVÉ A INVITE, HIER MIDI, TOUS LES DEPUTES OPPOSITIONNISTES... FÉLICITATIONS ET ENCOURAGEMENTS

L'opposition provinciale a tenu hier midi, son premier caucus à l'hôtel Place Viger sous la présidence du chef de l'opposition.

M. Sauvé avait invité tous les députés de l'opposition à être ses hôtes à un lunch en leur honneur.

Les nouveaux députés, pour la plupart, se rencontraient pour la première fois et l'entraînèrent à se féliciter le chef de l'opposition.

M. Arthur Sauvé dit que le but de sa convocation était de donner aux députés de l'opposition une première occasion de se rencontrer et de se consulter.

Si, dit-il, nous avions eu l'an dernier une organisation permanente, avec moyens d'action, nous n'aurions pas perdu Labelle; avec cette organisation nous aurions eu un résultat encore plus grand à l'élection du 5 février.

M. Garneau démissionne. M. ARSENE DENIS DEVIENT PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS.

Les membres de la Société générale des éleveurs de la province de Québec ont eu la visite imprévue de M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts.

M. Lamoureux, député provincial actuel du comté d'Iberville, succédant à M. Mercier, commande aux éleveurs de ne choisir pour la reproduction que des animaux de premier choix afin de continuer à améliorer les races.

M. Joseph Renaud et Joseph Dufresne, députés, également présents, prononcèrent ensuite de brèves allocutions, puis la Société générale des éleveurs se déclare à l'unanimité en faveur d'une prochaine exposition à Montréal.

La série des discours close, M. Némésio Garneau, président de la Société depuis sa fondation, annonce qu'à son grand regret il se voit contraint de démissionner.

candidate, elle intéresse tous ceux qui partagent la politique de ce candidat.

Nous avons eu dans chaque comté des dévouements admirables et inoubliables, mais ces dévouements auraient produit de meilleurs résultats si dans ces comtés on avait eu une organisation faite d'avance au lieu d'une organisation improvisée à la dernière minute.

Nous avons dans tous les comtés de la province des hommes capables, des hommes précieux jouissant d'un bon droit de prestige de leurs concitoyens.

M. Sauvé parle aussi de l'importance pour l'opposition de rester en contact sympathique avec le peuple, mais surtout dans nos actes comme de bons amis du peuple.

M. Patenaude dit qu'on fait bien de ne pas oublier les vaincus qui, pour la plupart, ont autant de mérite que les vainqueurs.

M. Ernest Tétraud a déclaré son allégeance à l'opposition, quoique libéral de souche.

M. Garneau démissionne. M. ARSENE DENIS DEVIENT PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS.

Les membres de la Société générale des éleveurs de la province de Québec ont eu la visite imprévue de M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts.

M. Lamoureux, député provincial actuel du comté d'Iberville, succédant à M. Mercier, commande aux éleveurs de ne choisir pour la reproduction que des animaux de premier choix afin de continuer à améliorer les races.

M. Joseph Renaud et Joseph Dufresne, députés, également présents, prononcèrent ensuite de brèves allocutions, puis la Société générale des éleveurs se déclare à l'unanimité en faveur d'une prochaine exposition à Montréal.

La série des discours close, M. Némésio Garneau, président de la Société depuis sa fondation, annonce qu'à son grand regret il se voit contraint de démissionner.

M. Paul Riou. Nous lisons dans Belgique-Canada: L'Académie des sciences a attribué officiellement à M. Paul Riou, professeur à l'Université de Montréal, chimiste, de Montréal, le grand prix Le Chatelier.

LA NAVIGATION AUTOUR DES ARMATEURS

LA COMMISSION ROYALE SUR LE TRANSPORT DU GRAIN ENTENDRA LES PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES AUX ENQUÊTES DE MONTREAL ET DE QUEBEC.

Winnipeg, 23 (S.P.C.)—La Commission royale chargée d'enquêter à propos des taux de transport du grain sur les grands lacs a siégé ici pour la dernière fois hier après-midi, et cela après dix jours de délibérations publiques.

La Commission a surtout interrogé à Winnipeg des exportateurs de grain et des courtiers en transport maritime.

Le ressort des déclarations faites devant la Commission hier après-midi par M. Symington, au nom de M. F.-P. Belcher, courtier en transport maritime, qu'un total de 266,917,000 boisseaux de blé a été transporté de Fort-William par la voie des grands lacs au cours de la saison de navigation de 1922.

Mouvements des navires. Le Pittsburg de la ligne White-Star Dominion, est attendu à Halifax vers les 6 heures cet après-midi, venant de Brème, Southampton et Cherbourg.

Le Melagana, de la même compagnie, est attendu à Saint-Jean-de-Dieu vers les 5 heures de l'après-midi, venant de Glasgow et Belfast avec 139 passagers de cabine et 699 de troisième classe.

Le Minnedosa, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Saint-Jean-Lundi, venant d'Anvers via le Havre et Southampton avec 187 passagers de cabine et 464 en troisième classe.

Le Marburn, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Liverpool dimanche avant-midi venant de Saint-Jean et en route pour Glasgow.

Le Meilla, de la même compagnie, est arrivé mercredi soir à Hambourg, venant de Saint-Jean via Cherbourg et Southampton.

La réserve d'or du Canada

Ottawa, 23.—La réserve d'or qui garantit la monnaie fiduciaire au Canada s'accroît. Durant le mois de décembre, la proportion d'or en comparaison des billets du Dominion a monté de 37 à 50,3 pour cent.

La réserve a gardé la même orientation en janvier, car à la fin de ce mois, la relation était de 54,7. Il y a près de six ans que la réserve d'or n'a pas été aussi forte.

Les mauvais temps a été la cause de la mauvaise récolte de thé

La récolte de thé pendant l'année courante sera bien loin de suffire à la consommation mondiale, de la disette est due en grande partie aux mauvais temps qui a sévi dans tous les pays où le thé se cultive.

Propagande! Propagande!

Profitez de notre abonnement spécial de deux mois (une piastre pour le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue, une piastre et demie pour les États-Unis) pour faire connaître le "Devoir".

AVIS. DEMANDE A FAIRE A LA CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission de construire un garage public sur le lot numéro 6283, 1, subdivisions nos 71-69, rue Marquette, entre la rue Marie-Anne et la rue Rachel.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal tient ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig, une assemblée très importante.

Un grand nombre de typos était à l'assemblée de mercredi soir qui a été l'une des plus intéressantes de l'année.

Le Syndicat des pressiers, local no 1, organise pour la mi-carême, 8 mars prochain, un euechre-concert qui promet d'être un grand succès.

Le Syndicat des agents d'assurance-vie des Cantons de l'Est a eu son banquet annuel à l'hôtel Magog.

FAITS DIVERS. L'INCENDIE DE L'EGLISE SYRIENNE.

La Commission des Incendies a commencé hier après-midi, une enquête sur l'incendie qui a détruit le 14 février dernier, l'église des Syriens.

Plusieurs théories ont été émises. On a cru d'abord que les flammes avaient pris naissance par la cheminée de la fournaise, mais cette suggestion a été écartée.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI. — Jusqu'à 35 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

STENOGRAPHE DEMANDEE. Une jeune fille sachant les deux langues, inutile de faire application sans être compétente.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MÉCANICIENS demandés. Souhaitez-vous, jour ou soir, Licence gratuite, position assurée.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter des journaux parlementaires et appendices du Bas-Canada, années 1792 à 1837 inclusivement.

OKUFES ET VOLAILLES

Bargains exceptionnels cette semaine — à partir de 12 \$ 00 — Poudres et conserves — Six poules Campine dorées, \$2.00.

AVIS

DEMANDE A FAIRE A LA CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission de construire un garage public sur le lot numéro 6283, 1, subdivisions nos 71-69, rue Marquette, entre la rue Marie-Anne et la rue Rachel.

COURRIER DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 23. — (D.N.C.) — L'inauguration officielle des nouveaux bureaux municipaux, rue Wellington-Nord, a été faite d'une manière brillante lundi soir.

Parmi les assistants à cette inauguration, on remarquait: M. le juge C.-D. White et Mme White, M. Moïse O'Brien, C.R., député de Sherbrooke et Mme O'Brien, MM. D. Panneton et Ed. Bolsvert du conseil municipal, et une foule d'autres.

Le nouvel édifice municipal a été terminé l'automne dernier et a coûté \$127,560.90.

Ces jours derniers, les actionnaires de la Caisse Populaire de Sherbrooke ont tenu leur assemblée annuelle à laquelle ils ont procédé au choix des officiers de cette compagnie pour 1923.

La prédication des retraites durant le carême dans les différentes paroisses de la ville de Sherbrooke est faite par les prédicateurs suivants: Dr Prélucé-Sang, le R. P. Simard, des Rédemptoristes; à Saint-Patrice, le R. P. Knox, S.J.; à l'église Notre-Dame, les RR. PP. Céléstin et Joseph Alfred, du monastère Français de Lennoxville; à la cathédrale, la retraite pour les femmes est prêchée par les RR. PP. Dumont et Fournier, du monastère local des Rédemptoristes.

Parmi les dernières mutations de propriétés à Sherbrooke on remarque la cession suivante faite par l'hôpital du Dr Noël à l'hôtel-Dieu de Sherbrooke: les lots 116 à 131 inclusivement et droits sur la rue Ives et les avenues Elkins et Robertson à Sherbrooke-Est; valeur \$75,000.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Napoléon Rodrigue, de Johnville, survenue lundi après-midi. Le défunt était âgé de 62 ans et a succombé à la pneumonie.

LAISSEZ-VOUS ENVOYER. M. J. N. TELLIER, J. AUDY, F. PAQUETTE, A. GLADU, E. DAIGNEAULT et F. TREMBLAY.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agée, NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES, — 44 sous par insertion. REMERCIEMENTS: — 20 sous. CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES ETC.: — \$1.00 par insertion.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND. 77, Main 515, 20, rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L.L., L. Guerin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

VANIER & VANIER. 77, Main 515, 20, rue St-Jacques. ANTOINE VANIER, GUY VANIER, AVOCATS.

CHS. ARCHAMBAULT. 77, AVENUE MONT-ROYAL-EST. Notaire.

HORACE H. LIPPE. 180, ST-JACQUES. NOTAIRE. ESTAMPES EN CAOUTCHOUC.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC. EN CAOUTCHOUC EN TOUTS GENRES. A. Deroime & Cie, 26, NOTRE-DAME-EST. Tél. M. 4679.

La Cie Wisintainer & Fils inc. MANUFACTURIERS-IMPORTATEURS. IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC. Bureau et magasin, 88, St-Laurent, MONTREAL, J.Q. Tél.: Plateau 2010.

ALPHONSE-L. PHANEUF. OPTICIEN-OPTOMETRISTE. 386, rue Saint-Denis, MONTREAL.

LYAUTEY EST MALADE

Fez, Maroc, 23. (S.P.A.) — Le maréchal Lyautey, autrefois ministre de la guerre et maintenant gouverneur résident du Maroc français, est dangereusement malade à ses quartiers généraux ici. Les médecins du maréchal considèrent qu'il va falloir faire une opération intestinale.

Partie de cartes. Le lundi, 26 courant, à 3 heures p.m., une partie de cartes organisée par M. A.-G. Beauvais, sous la présidence d'honneur de Mme la maîtresse, aura lieu à l'Asile de la Providence, 309 est, rue Ste-Catherine, au profit des pauvres.

De Montréal à Québec par le pont de Québec. Un train rapide de jour, le "Québec" accomplissant en cinq heures le trajet entre Montréal et Québec, part de la gare Bonaventure à 4.45 p.m. tous les jours, arrivant à Québec à 9.45 p.m. en passant par le pont de Québec.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires. ASSURANCE. Normandin & Desrosiers. Courtiers en Assurances, 232, RUE ST-JACQUES.

AVOCATS. Archambault & Marcotte. 20, rue St-Jacques. ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT.

MEDECIN. Dr J. M. E. PREVOST. Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York. Clinique privée pour le traitement des maladies intérieures de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.

HERNIE guérie sans douleur ni opération. Dr P.-A. DANSEREAU. ST-LOUIS-DE-GONZAGUE. Cité Beauharnois, P. Q.

Docteur A. DESJARDINS. Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 523, RUE ST-DENIS. En face du carré St-Louis.

DENTISTE. Dr Ad. L'ARCHEVÊQUE. CHIRURGIEN DENTISTE. Téléphone 1901. 448, Parc Lafontaine, Montréal.

MUSICIEN. J. N. CHARBONNEAU. DIRECTEUR DE L'INSTITUT MUSICAL ET DE LA SCOLA CANTORUM. PIANO, HARMONIE, CHANT GREGORIEN. Studio: 364-est, Sainte-Catherine. Domicile: 668, Mullins - Victoria 10.

PROFESSEURS. Cours. Médecine, Pharmacie, Préparatoires aux examens, dirigés par René SAVOIE, I.C. et I.E. Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées, ex-professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola. Préparation au baccalauréat, à l'immatriculation. ENTREES: en tout temps de l'année. Résultats de l'année: les candidats présentés par l'école ont obtenu 100% de succès. 218, RUE SAINT-DENIS, Tél. Est 6163. En face de l'église Saint-Jacques.

Leblond de Brumath. 259-EST, RUE ONTARIO. Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN? ECOLE PREPARATOIRE. Cours classiques: Brevets — examens. Cours strictement privés — Cours spéciaux d'anglais. INSTITUT LAROCHE, ENRG. DR. EDM. LAROCHE, B. S. 195, rue Ste-Catherine-est. Tél. Est 7498.

COMPTABLES. P. A. GAGNON. COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant). Chambre 315, Edifice Montreal Trust. 11, Places d'Armes. Tél.: Main 4912.

J.-A. ARCHAMBAULT. COMPTABLE LICENCIÉ. Clévisant du bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, district de Montréal. 30, rue St-Jacques, Chambre 42. Résidence: 231, Est 5818.

PRETS SUR HYPOTHEQUES. A. JETTE & CIE, 55, St-Jacques chambre 19, Courtiers en immeubles, experts en propriétés, (depuis 1858). Prêts sur première et deuxième hypothèques accrus d'hypothèques et stabilisés de prix de vente.

LES CONDITIONS DE L'ACTION INTELLECTUELLE

(Suite de la deuxième page.)

LA CONDITION MORALE DU LA- BEUR INTELLECTUEL

C'est déjà poser la condition morale du lauréat intellectuel. Concept de la vraie fin dernière et des causes légitimes à servir ici-bas pour obéir aux exigences de cette fin. Le suprême, voilà toute la morale. Le conférencier fait remarquer que l'intellectualisme catholique, en posant la moralité de la vie comme condition de la vie intellectuelle, n'entend pas subordonner l'idéal chrétien qui est le règne de Dieu par la victoire de la doctrine du Christ et par la mise en pratique du Sermon sur la montagne, à la grandeur purement humaine qui s'attache à la vie et à l'action intellectuelles. Des positivistes, partis de l'athéisme, peuvent défendre l'Eglise seulement comme une force sociale et un principe d'ordre favorable à l'intelligence. C'est un hommage sincère, mais il renverse les valeurs, et ne peut être qu'une attitude provisoire chez ces penseurs. Catholiques, nous acceptons une doctrine comme celle de l'Eglise, non pas seulement comme un principe de vie humaine plus intelligente, mais comme une obligation transcendantale par rapport à tous nos autres devoirs humains, et que, les supposant tous, elle les consacre et en sanctifie l'application. Nous voudrions donc être plus intelligents pour mieux penser, et mieux penser pour mieux croire; vivre d'une vie plus intellectuelle pour apporter à notre pratique et à notre pensée catholique la consécration de ce qu'il y a de plus noble et de plus serviable, l'intelligence droite. Tel est l'humanisme catholique, tel est l'intellectualisme d'un saint Thomas, patron des philosophes, et d'un saint François de Sales, patron des écrivains catholiques.

Pour avoir ainsi rectifié nos intentions, nous avons bien droit d'attendre le reste en large sursis. Ce reste, ce sera que notre faiblesse, toujours causée par l'éparpillement de nos forces, trouve dans la morale chrétienne l'unité indispensable. Ce reste, ce sera que, dans la sécurité de nos certitudes sur la destinée, nous trouvons l'ordre de nos pensées, et la sainte liberté que donne la possession de la vérité à quiconque recherche, sous sa lumière, la beauté véritable, inspiratrice de l'art.

NOS FIDELITES ET NOS DE- FAILLANCES

Quelles sont les fidélités ou les défaillances de notre jeunesse à l'égard de l'idéal catholique? Nul n'a été chargé de faire ici l'enquête d'Agathon. Il est hors de doute que l'A.C.I.C. s'est groupée pour travailler à élever chez elle les mœurs à la hauteur des convictions surnaturelles. "La grande affaire est pour le chrétien de nos jours de prier, d'étudier et d'aimer. Le reste sera donné par surcroît dans la mesure où il est légitime." A la lumière de ce mot de Pie X et de nos pères français, on peut trouver les propositions qui calmeraient les impatiences des uns et qui ajouteraient aux ambitions des autres. Les voici. Il ne faudrait pas considérer l'abondance de la production littéraire, comme la marque indiscutable d'une vitalité plus grande et de plus de santé morale dans un peuple ou une race. On ne risque pas de perdre son temps si l'on apprend, par les organes de la tradition séculaire, les propositions vérifiées par l'expe-

rience et qui peuvent servir à la conduite de la vie. Mais encore faut-il savoir se plaire au moins à l'étude de ces oeuvres fondamentales. Produire, pour tout résumer, n'est peut-être pas le véritable idéal d'une vie sincère et recueillie. Si l'idéal jusqu'ici défini a l'air de celui de l'ascète et du saint, autant que de l'humaniste, c'est que, il faut bien le dire, pour que la vie intellectuelle reste intelligente et ne devienne pas nuisible, il lui faut, comme à toute autre vie qui compte, des éléments d'ascétisme. Car si l'histoire montre bien des intellectuels qui ne furent pas des saints, elle n'en montre pas un seul qui ait bien pensé un jour sans se rapprocher des saints, au moins ce jour-là.

Subordonnée aux exigences de la morale catholique et soutenue par les grandes et nobles amours qu'inspire cette morale, notre vie intellectuelle trouvera dans notre patriotisme un autre stimulant contre l'égoïsme et contre la paresse. "La piété s'étend à la patrie comme à un principe d'être", a écrit saint Thomas, rattachant ainsi le patriotisme à la religion.

ACTION INTELLECTUELLE ET PATRIOTISME

Pour ne rien dire d'irritant sur un sujet qui doit nous rallier tous, le conférencier se contente de poser à l'auditoire des questions sur une couple de faits collectifs. Le premier, c'est que nous avons près de deux millions de nos émigrés à l'étranger. Des circonstances économiques expliquent ce fait. Mais ces émigrés, dès la deuxième génération, même s'ils gardent encore la langue, ne gardent pas au coeur d'affection spontanée pour la patrie canadienne, tandis que nous, après trois siècles de séparation, nous gardons le culte de la France, en dépit de tous les malentendus. De Nevers trouvait déjà, il y a treize ans, que notre pays n'exerce pas sur nos nôtres, là-bas, l'attraction invincible que commandent les vieilles patries.

D'où vient la différence? Si les nôtres n'ont pas dans l'âme cette sorte d'idéalisation de la patrie canadienne, tandis que, pour nous, celle de la France survit à tous les changements de sa face, ne serait-ce pas que la figure idéalisée de la France était à jamais imprimée dans les âmes des ancêtres quand ils la quittèrent, et cela, parce que nous savions, à n'en pas douter, ce qu'est le corps et ce qu'est l'âme de la France? Et, sur ce point, nous, leurs descendants, nous avons toujours pu, facilement et sans nuage, nous représenter ces deux éléments essentiels et en apprécier les attrayantes qualités. Mais, dites-moi, quand il s'agit d'un pays comme le nôtre, encore en voie de devenir, dont la circonférence est si vaste et le centre si facile à déplacer artificiellement, ne saisissez-vous pas combien il peut y avoir de confusion sur ce qui est l'élément formel de la patrie, je veux dire, ce qui en est l'âme, principe de vie pour nous tous? Or, précisément, beaucoup chez nous, rejoignant ainsi par la réflexion ce que l'instinct profond de notre peuple avait senti, ne trouvent-ils pas que nous sommes souvent invités à décerner les hommages de notre piété à ce qui leur paraît un principe de dissolution et de ruine intellectuelle et morale?

Même si l'on ne peut dire à quel point le peuple et ces penseurs ont raison, on admettra peut-être cette conclusion: il suffit que des doutes semblables puissent se poser touchant un élément essentiel de notre patriotisme, pour que l'éducation de ce sentiment soit chez nous oeuvre particulièrement difficile. L'esprit de clocher peut subsister très fervent, sans que l'entente entre les éducateurs soit facile, sur les données abstraites que fournissent des définitions oratoires de l'idée de patrie. Beaucoup, d'esprit positif, ont pris le parti de ne jamais parler d'une question aussi peu éclaircie, d'un devoir aussi peu défini dans sa portée concrète.

Or, nos Franco-Américains n'ont apporté là-bas que les sentiments assez vagues que nous leur avions inculqués. Rien d'étonnant si ces sentiments sont bientôt dominés par la masse d'attributs que le drapeau américain symbolise, tous marqués du superlatif dans le langage quotidien des écoles, des journaux, des tribunes. Pour réagir contre un oubli qui pourrait être mortel, les plus cultivés, parmi nos frères des Etats-Unis, s'emploient, dans les sociétés nationales, et au-

sein de la vie paroissiale, à reconstituer dans les âmes les traits de la Nouvelle-France. C'est un inventaire pieux, où l'on met toute son intelligence et son coeur à faire valoir les richesses solides héritées des aïeux et qu'on aurait tort de troquer pour d'autres de moindre prix. On s'est dit que si l'idéal de la patrie absente pouvait rentrer dans les esprits, il retrouverait le chemin des coeurs; que l'intelligence, en un mot, devrait pouvoir suppléer l'instinct, puisque celui-ci tend à ne plus se souvenir. Ce sera plus long, mais la survivance de nos nôtres est au prix de ce travail de rééducation, qui n'a d'ailleurs rien d'incompatible, bien au contraire, avec les devoirs de l'allégeance américaine.

LES "EMIGRES A L'INTERIEUR"

Un deuxième fait qui donne à réfléchir, c'est celui de nos "émigrés à l'intérieur". Braves gens que nos sociétés nationales n'intéressent plus et qu'une étiquette étrangère attire toujours; honnêtes gens qui n'ont que défiance pour nos institutions économiques et que des titres étrangers rassurent seuls; beaux esprits à qui nos écrivains, qui ont pourtant été la résistance contre les tentatives d'encerclement mortel, ne disent rien; tous portent au coeur un deuil inconsolé de ce qu'ils soient nés dans un pays aussi peu capable de les intéresser par ses oeuvres sociales, ses créations économiques, ses ouvrages d'art. Ne serait-il pas temps de leur dire enfin: "Eh! vous êtes nés dans un petit pays; faites-vous donc l'honneur d'y rester de coeur et d'esprit pour l'empêcher de devenir plus petit." Cela fait songer au mot de ce converti, Chesterton, parlant de la pensée publique de son temps: "L'humilité a subi un déplacement vicieux. Elle a quitté l'organe des ambitions, pour envahir celui des convictions." Chez nos "émigrés à l'intérieur", ce sont les convictions patriotiques qui ont subi l'invasion.

Vous avez voulu, dans l'A. C. J. C., suivre depuis vingt ans, l'exemple de ceux qui, chez nous, laïques, prêtres, évêques, refont avec une persévérance que rien ne déconcertera l'inventaire de nos valeurs matérielles, intellectuelles, morales, de nos traditions, de tout ce qui, s'imposant à l'estime et à la vénération de nos âmes comme un principe de vie, a le droit de solliciter les affections de nos coeurs. La grande voix de Mgr Lafliche célébrait avec lyrisme ces nobles attributs, quand notre génération est entrée dans la vie. Depuis, pour ne pas nommer les vivants et ne louer que les oeuvres, vous avez pu voir l'intelligence des nôtres aux prises avec ce problème de l'orientation de notre patriotisme; oeuvres de presse, oeuvres sociales, cercles d'études, cercles ouvrier, institutions financières, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux et qu'à écouter. Vous éprouverez cette impression que nous, voués à l'éducation, éprouvons tous les jours: le sentiment patriotique devient plus facile à cultiver, parce que l'on a mieux précisé à nos esprits quel en est l'objet. Constater ce progrès, ce n'est pas incriminer nos devanciers, c'est reconnaître qu'ils se sont défendus comme ils ont pu contre les brouillards interposés par une domination puissante entre leurs âmes et l'âme de la patrie.

LES CONDITIONS TECHNIQUES DU TRAVAIL INTELLECTUEL

Le conférencier regrette de ne pouvoir traiter longuement des conditions spécifiquement intellectuelles ou de la technique de l'organisation d'une vie intellectuelle après les études classiques. Ce thème demanderait une conférence à part. Déjà il a été traité. M. Perrault, P. Forest, M. G. Vanier, M. Montpetit, M. l'abbé Groulx, Mgr le Recteur de l'Université de Montréal ont livré sur ce sujet des travaux achevés. Quelques indications sommaires. Il faut d'abord garder contact avec les classiques pendant le stage universitaire. Un divorce complet entre les lettres et la science d'une spécialité est funeste. Il faut garder le goût de l'expression élégante et puissante, les habitudes d'analyse et de synthèse, le culte des idées générales, que les classiques des trois grandes littératures ont dû inculquer pendant les humanités. Il faut continuer ce commerce, afin qu'après les études universitaires le jeune professionnel veuille se constituer, de ses premiers revenus, une bibliothèque personnelle des classiques, notamment des modèles français. La littérature française a rejoint l'antiquité à l'usage de l'univers intellectuel.

Ge commerce, nos jeunes gens peuvent le garder sans surcharger leurs études; qu'ils utilisent seule-

ment ce que leur offre l'Université, grâce à l'enseignement supérieur qu'elle donne de la littérature. Que d'heures perdues ailleurs nos jeunes étudiants pourraient employer à ce bain de cerveau qu'est un beau cours de littérature française!

La bibliothèque projetée, en s'ouvrant à nos écrivains pour vous permettre de suivre à leur trace le mouvement de notre vie propre et de n'y pas rester étrangers, s'enrichira aussi des chefs-d'oeuvre de la littérature anglaise. Autant l'étude utilitaire de l'anglais par les méthodes dites commerciales, qui sont les méthodes Berlitz, est funeste chez nous, propre à former des portiers d'hôtel, des sous-commissaires en épicerie et des flâneurs de lobbies, autant l'étude littéraire de l'anglais, faite d'après les méthodes françaises, peut être fructueuse. Pour nous, catholiques et Français, la culture universitaire anglaise que nous offrait vers 1800 l'Institution royale eût été la mort. Nous avons attendu et nous avons nos universités catholiques et françaises. Mais si Newman pouvait dire, vers 1850, qu'une littérature classique catholique n'existe pas en langue anglaise, n'oublions pas que, depuis il y a eu le mouvement d'Oxford. Newman a commencé et d'autres convertis ont continué la création d'une littérature classique anglaise et catholique. Nous avons à y discerner ce que le génie anglo-saxon a d'incompatible avec nos aspirations, et ce qu'il a d'universel et d'assimilable; ce qu'il y a de mystères dans la psychologie de ce peuple d'insulaires et quelles sont les voies par où nous pourrions y pénétrer pour en dissiper les préjugés et faire accepter la doctrine catholique. Un dessin d'apostolat, dussions-nous n'avoir à l'exécuter que pour une seule âme, en nous permettant de mieux répondre aux désirs du Pape Benoît XV, annulerait les dangers, pour notre foi, d'une étude supérieure de l'anglais. Un but de culture générale, à la française, obvierrait aux inconvénients d'ordre intellectuel et littéraire.

Mais c'est en sciences qu'il faut aller en profondeur, chez nous surtout. Les sciences peuvent nous aider à nous mieux cultiver: observation, précision du langage, nuances du jugement, probité intellectuelle, modestie dans le savoir, ampleur des vues par les rapports multipliés entre les notions et les formes des êtres, voilà tout autant d'attributs que les sciences peuvent nous donner, si nous les étudions, non pas seulement pour leurs applications utilitaires, mais pour leur valeur de culture, pour ce que leurs méthodes de recherche peuvent donner d'habitudes intellectuelles. Bossuet en faisait la condition de l'art de l'écrivain: Ce qui importe, disait-il en substance, c'est de savoir la fin et le fond de tout, parce que c'est ce qui donne le style savant, qui consiste à dire beaucoup, à faire entendre davantage, par des rapports inattendus entre les idées, par les allusions cachées qui ouvrent des perspectives étendues à la pensée du lecteur.

Si nous écrivons mal et faiblement, on entend bien dire que c'est parce que nous imaginons peu et que nous sentons médiocrement. Mais il faut croire encore que c'est parce que nous savons trop peu. Que l'on approfondisse la science sans laquelle on n'est qu'un manoeuvre dans sa profession. Qu'on en étudie la théorie, l'explication par les causes. De plus, qu'on ne néglige pas les provinces limitrophes de sa spécialité. Il le faut pour rester humain, pour ne pas devenir maniaque, pour ne pas porter en tout des jugements trop entiers, et ne pas exiger dans tous les domaines de la vérité l'espece d'évidence propre, disons à la preuve des neuf, ou à l'effet d'une combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène.

Enfin, pour prévenir ces inconvénients et pour achever l'acquisition de l'art de bien penser, il n'est rien de plus sûr que la fréquentation des penseurs qui ne doutent que de fortes raisons de leurs affirmations, qui couronneront l'explication des sciences spéciales par l'explication plus haute que donnent les causes suprêmes. Le retour des Français à la scolastique va nous aider à compléter notre initiation thomiste. Vous ne négligerez pas ce que des cours universitaires vous offrent déjà. Vos souvenirs premiers se raviveront. Et votre bibliothèque s'enrichira de vulgarisations merveilleuses et n'oubliez pas l'école française s'apprenant à nous livrer à la suite des travaux du P. Pégues, du P. Garrigou-Lagrange et de Jacques Maritain. C'est, du reste, un travail de toute la vie, car il n'y aura jamais de période où nous pourrions nous passer de la sagesse de bien penser, essence de l'intellectualisme.

POUR ETRE FIDELE A SA TA- CHE...

En résumé, la tâche limitée d'a-

NOUVEAUX COSTUMES 3 PIECES POUR DAMES 49.75

Echantillons dont pas deux semblables

C'est la moitié du prix que des costumes comme ceux-ci auraient coûté l'an dernier. Ils sont à des prix aussi bas parce que ce sont des échantillons. Nous n'en avons que 15 et l'on ne saurait dire le plus élégant.

Les jaquettes sont de modèles variés. Les jupes sont bien taillées; quelques-unes sont drapées. Ils sont en beau Poiret ou tricotine, l'un est en ratine de soie et un autre est en crêpe.

Les corsages sont superbes, en riche crêpe de Canton, teintes henné, paisley, rouge baie, gris, saxe, sable ou blanc — les uns magnifiquement brodés.

Vous ne pouvez vous faire une idée de la beauté de ces costumes à moins de les voir. N'oubliez pas qu'il n'y en a que quinze en vente à 49.75.



— Au deuxième

Goodwin's
LIMITED

bord à ce souci n'exécède pas les talents ordinaires. Il faut, pour être fidèle à sa vocation d'intellectuel, économiser les biens de sa fortune et ses forces physiques, par une vie recueillie et bien réglée. Pour assurer l'unité de sa vie intellectuelle et accepter les austérités qu'elle impose, il faut au coeur les grandes amours que commande l'Eglise du Christ et notre patrie terrestre.

Enfin, pour ne pas perdre son temps à papillonner sur tout, il faut vouer son intelligence au commerce des seuls maîtres incontestés de l'éternel classicisme, aux sciences qui sont nécessaires à sa profession, et à une conquête de la philosophie catholique qui achève la sécurité dans l'art de bien penser.

Vous y trouverez des consolations. Pour avoir consenti les sacrifices de sa vocation de défricheur, le pionnier français du Canada a persévéré et son oeuvre va durer. Revoyns ensemble ce tableau peint par la plume de l'un de nos (Léo-Paul Desrosiers). Cette page, digne de nos meilleures anthologies, est un appel à ceux qui doivent continuer chez nous l'oeuvre de nos pionniers intellectuels: "Que les jours soient proches où les enfants pourront s'élever sur les livres de leurs pères. Notre histoire n'apprend pas à craindre l'existence de pionniers

intellectuels. Celle-ci est pourtant bien décevante et bien rude en notre pays. Les écrivains usent leurs forces dans le double souci du pain quotidien et du travail littéraire. La tristesse leur est commune de réussir à moitié dans leurs deux tâches et, déçoyés, conscients de ne pouvoir manifester jamais la meilleure partie d'eux-mêmes, et la plus riche et la plus noble. Accablés à cette impasse, aux moments d'amère solitude, qu'ils se souviennent des défricheurs hardis, autrefois, à l'heure du crépuscule d'hiver. Une angoisse s'épanche de la forêt hostile qui se détache sur la blancheur de la neige et le bien trop dur du ciel; on dirait que la nature immobile subit la souffrance indicible du froid, que les choses ont des plaintes, que le pressentiment d'une douleur surhumaine envahit les êtres. Isolés dans son abri de billots équilibrés, seul avec la femme dont il aime l'apaisante, la silencieuse douceur, le colon français, pénétré de toute la mélancolie immense de la terre, sentant l'insécurité de sa vie, de son amour et de son rêve triomphant, s'abandonne à la nostalgie troublante de la France, cependant qu'au dehors le vent soulève la neige en larges nappes qui claquent comme des voiles.

"Il a persévéré, malgré tout, le Français nostalgique, et la pérennité de son oeuvre témoigne de la grandeur de ses sacrifices."

Les maux d'estomac sont dus à l'acidité

Prescription d'un remède sûr, certain, rapide, contre l'acidité de l'estomac.

Les maux appelés maux d'estomac, tels que l'indigestion, gaz, acidité, mal d'estomac et l'incapacité de garder les aliments, sont dans probablement neuf sur dix des cas, la simple évidence qu'une sécrétion excessive d'acide se produit dans l'estomac, entraînant la formation de gaz et d'acidité dans le développement ou la sécrétion des acides.

Les gaz agrandissent l'estomac et causent cette sensation de lourdeur, d'oppression et de brûlure connue parfois sous le nom de brûlements d'estomac, alors que l'acide de brûlure et enflamme les tissus délicats de l'estomac. Le mal résiste entièrement à l'usage de la nourriture et à l'usage de la digestion.

Pour empêcher ou prévenir cette altération des aliments de l'estomac et pour neutraliser l'acide et pour le rendre doux et inoffensif, une cuillerée à thé de Magnésie Bismurée, un correctif excellent et effectif de l'estomac, devrait être prise dans un quart de verre d'eau chaude ou froide après le repas, ou quand le gaz, l'acidité ou la brûlure se font sentir. Ceci adoucit l'estomac et neutralise l'acidité en quelques instants et est un remède parfaitement inoffensif et peu coûteux.

Un accident tel que la Magnésie Bismurée que l'on peut se procurer chez n'importe quel pharmacien, soit sous forme de tablettes ou de poudre, permet à l'estomac de faire son travail comme il faut sans l'aide de digestifs artificiels. La magnésie se vend sous plusieurs formes; c'est pour quoi veuillez demander et ne prendre autre que la Magnésie Bismurée qui est spécialement préparée à cet effet.

Couvertures de meubles

Nous pouvons nettoyer vos couvertures de meubles, dessus de coussins, etc. Téléph. nez tout de suite et nous enverrons un homme vous donner une estimation du coût.

TOILET LAUNDRIES

Limited
425, RUE RICHMOND
Uptown 7640
"Le mieux c'est d'essayer"

"FEUILLETON DU DEVOIR"
"LE GRAND CHOC"
PAR
M. LE MIERE

que et vertigineux la saisissait, la secouait, se jouant d'elle, misérable atome... qu'une tourmente sans précédent se déchaînait sur le monde, emportant des millions d'êtres, haletants et brisés, vers des destinées imprévues.

"Non, s'écria-t-elle, ce n'est pas vrai! Je n'y crois pas!"

Il lui sembla entendre, de nouveau, la voix du comte Bernard, répliquer gravement:

"Vous verrez, Mademoiselle!"

V

Ces journées de la fin de juillet 1914 ne nous ont-elles pas laissés à tous le souvenir d'une course à l'a-

berne? Les événements se précipitaient sans que le public eût le temps de reprendre haleine; on vivait d'une vie anormale, frémissante, brutalement soustraite aux préoccupations quotidiennes; on s'arrachait les journaux; on se communiquait des nouvelles étranges, dont beaucoup émanaient on ne savait d'où. Ce n'était pas encore l'heure des résolutions et des élans, mais celle du malaise, de l'inquiétude, de l'attente, celle où l'on sent, dans l'air, l'orage prêt à éclater.

A Montréal, plus de rires, plus de musique, plus de parties de plaisir, plus de projets de fêtes: personne n'avait reparlé de la comédie.

Quand on allait à la place, c'était pour y rencontrer des gens soucieux, les aborder avec des phrases de circonstance, où le mot de guerre, l'effroyable mot revenait obstinément. Et Marthe, au milieu de ces visages assombrés, de ces coeurs anxieux, de ces êtres menacés dans leurs affections et dans leur existence même, ne savait que devenir!

Son cas n'était pas celui des autres; elle était surprise en plein égoïsme par l'imminence d'une catastrophe générale dont le contre-coup pouvait, devait l'atteindre.

Eperdument, elle s'était accrochée à un rêve de jouissance; elle en avait fait le tout de sa vie; s'il s'enfuyait dans la tempête, que resterait-il à Marthe Champred, déracinée matériellement et moralement par sa faute? Et comment, dans les dispositions où elle se trouvait, eût-elle reconstruit sincèrement à la prière? Que pouvait-elle dire à Dieu?

Pour s'étourdir, elle avait eu besoin d'éclat mondain, de bruit joyeux, de succès vaniteux; l'absence de ces éléments lui eût causé un désarroi intime, même sans les conjonctures politiques, dont les plus indifférents ne pouvaient se désintéresser. Mais le pire, pour la jeune fille, en de pareilles circonstances, était l'éloignement de Renaud. Il aurait dû être à Carolles le 28, on était au 30 et sa villa demeurait fermée. Mlle Champred n'osait parler de lui à personne dans une maison où chacun tremblait pour un être cher. Mme de Chérancé oubliait-elle le mariage de Marthe? Elle n'y faisait plus aucune illusion et passait son temps soit à lire et à commenter les journaux, soit à recevoir des visites d'adieu; car de nombreux baigneurs, jugeant prudent de regagner leurs foyers, désertaient la plage; savait-on jusqu'à

quand les trains fonctionneraient encore à l'usage des civils? L'ordre de mobilisation pouvait survenir en coup de foudre; alors on réquisitionnerait automobiles, véhicules de toutes sortes, chevaux; les lettres n'arriveraient plus.

Devant cet exode qui précisait pour elle, d'une façon plus aiguë, la notion du danger, Marthe pensait que les Vallières, selon toute vraisemblance, renonceraient au déplacement projeté; mais pourquoi n'avaient-ils pas écrit?... Oh! ils écriraient certainement: Renaud devait bien comprendre une chose que Marthe se redisait avec une défaillance de coeur, un trouble allant jusqu'au vertige:

"Qu'est-ce que je fais ici? Je ne puis plus y rester."

Mais où irait-elle? Et s'il fallait qu'elle partît sans l'avoir revu, sans avoir rien reçu de lui, comment vivrait-elle?

Elle roulait ces pensées désolantes, le soir du 30 juillet, en errant comme une âme en peine, parmi les fleurs et les doux jeux de lumière, dans le parc où elle avait tant promené ses rêveries. Le château ne serait-il pas bientôt, lui aussi, abandonné par la plupart de ses habitants? Mme de Chérancé insistait

pour retener à Montdré sa fille et ses petits-enfants, mais Mme de Mousset craignait d'être bloquée à Carolles et voulait hâter son départ.

Marthe vit apparaître, dans l'allée, Solange, qui avait dû pleurer et qui tenait à la main un livre de prières:

— Je vais à l'église, dit Mlle de Mousset; voulez-vous venir avec moi?

Mlle Champred acquiesça machinalement. Toutes deux s'en allèrent seules par les sentiers de sable et par la route brûlante. Un peu avant d'atteindre le village, elles rencontrèrent une femme qui poussait une voiture à bras, pleine de légumes.

— C'est-y vrai, Mademoiselles, que nous allons avoir la guerre? demanda-t-elle, s'arrêtant et levant sur les jeunes filles des yeux troubles.

Mlle Champred acquiesça machinalement. Toutes deux s'en allèrent seules par les sentiers de sable et par la route brûlante. Un peu avant d'atteindre le village, elles rencontrèrent une femme qui poussait une voiture à bras, pleine de légumes.

— Dieu veuille que non, ma pauvre Céline, répondit Solange, qui la connaissait.

— J'en ai le sang tourné, rapport à mes trois gars... Vous savez que le dernier est de la classe... Ah! misère! Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'est-ce qu'on devient tous?

Mlle de Mousset essaya de la rassurer par quelques bonnes paroles; puis la pauvre créature continua son chemin, coubant le dos, rai-

disant les poignets sur les brancards du véhicule. Le village avait à peu près son aspect ordinaire; un petit groupe d'étrangers stationnait dans la rue; au seuil d'un débit de boissons, des hommes, atablés, discutaient bruyamment. Les deux amies se dirigèrent vers l'humble petite église où Solange s'abîma longuement dans une prière fervente, tandis que Marthe, inertie et accablée, attendait qu'elle fût finie.

A peine étaient-elles sorties, que Solange s'exclama:

— Voilà Bernard avec les Lafont.

Dans l'après-midi, ils s'étaient rendus à Granville. L'auto venait de s'arrêter devant la poste, où M. de Mousset entra en ce moment. Les jeunes filles s'approchèrent. M. de Lafont tenait une liasse de journaux.

— Eh bien! quelles nouvelles? interrogea précipitamment sa cousine.

— Ça va mal, répondit-il, s'inclinant à côté du chauffeur pour faire place, dans la voiture, à Marthe et à Solange. A Granville, il n'y a plus personnes dans les hôtels; le régiment attend... Nous partons demain, ma femme et moi; l'envoie un télégramme à mon père.

(à suivre)

COMMERCÉ ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le jeudi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 2 columns: Item (Oeufs, Beurre, Fromage) and Dates (1922, 1921).

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin:

Table for FARINE with columns for item and price.

Table for OEUFS with columns for item and price.

Table for BEURRE with columns for item and price.

Table for FROMAGE with columns for item and price.

Table for POMMES DE TERRE with columns for item and price.

Table for MIEL with columns for item and price.

Table for SAINDOUX with columns for item and price.

Table for VIANDES FUMÉES with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

Table for COTONS with columns for item and price.

LE RAPPORT DE LA COMPAGNIE HOLLINGHER

Toronto, 23. — Le rapport de la Hollingher Consolidated Gold Mines Ltd. pour l'exercice clos le 31 décembre, vient d'être publié. Il n'est pas de nature à désappointer les actionnaires. La mine Hollingher, la plus grande productrice d'or au monde, forme une classe à elle seule et la compagnie Hollingher par la régularité assurée de sa production, est passé dans le groupe des compagnies industrielles.

Voici le compte de profits et pertes, comparé à celui de 1921:

Table with 3 columns: 1922, 1921, and another 1922 column. Rows include Production, Autres rev., Rev. total., Fr. d'explo., Pro. d'expl., Taxes, Balance, Dépreç. etc.

LE BILAN

Voici le bilan, comparativement à celui de l'année précédente:

Table with 3 columns: 1922, 1921, and another 1922 column. Rows include Actif capital, Usine, Placements, Effets, Inventaires, Payé d'avance, Dép. de gar., Int. accrues, Prêts à vue, Obligations, En mains, Métal, etc.

PASSIF

Table with 3 columns: 1922, 1921, and another 1922 column. Rows include Cap. action émis, Salaires non payés, Effets pay., Schumacher Gold Mines, Réserve pour impôts, Surplus, etc.

REMARQUES DU PRÉSIDENT

Le rapport est accompagné de quelques remarques du président, M. N. A. Timmins, et du général-gérant, M. A. F. Brigham. Le président fait justement remarquer que la mine Hollingher n'est plus du domaine spéculatif mais du domaine industriel.

Les compensations

Pour la semaine terminée hier, comparativement à la semaine correspondante l'an dernier, les compensations bancaires, dans différentes villes du Canada, se sont établies comme suit:

Table with 3 columns: Ville, Semaine terminée, Changement avec l'an dernier. Rows include Toronto, Ottawa, Hamilton, etc.

VILLES DE L'EST

Table with 3 columns: Ville, Semaine terminée, Changement avec l'an dernier. Rows include Montreal, Toronto, Ottawa, etc.

VILLES DE L'OUEST

Table with 3 columns: Ville, Semaine terminée, Changement avec l'an dernier. Rows include Winnipeg, Vancouver, Edmonton, etc.

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT

Table with 3 columns: Description, Taux, etc. Rows include 4 1/2% 1922, 5% 1922, etc.

La livre sterling

Table with 3 columns: Description, N.Y., Mont. Rows include Papier à 60 jours, Papier à demande, etc.

L'industrie de l'auto

Ottawa, 23. — Le Canada a exporté au cours de janvier, 4,666 automobiles de tourisme, d'une valeur de \$2,530,000; en janvier 1922 il en avait exporté 1,344, d'une valeur de \$904,667.

LE RAPPORT DE LA BROMPTON PULP & CO

Le premier rapport consolidé, comportant les opérations et le chiffre de la Groveton Paper Co., de la Brompton Pulp and Paper Co., Ltd. justifie les prévisions des spéculateurs qui se sont engagés à la hausse depuis quelque temps. Le rapport indique une recette de plus de 5 p.c. du stock commun, après de fortes déductions pour la dépréciation, les intérêts sur obligations, le paiement du dividende de préférence de la Claremont Paper et la réserve pour le dividende préférentiel de Brompton. Ce rapport couvre les opérations de la Brompton Pulp and Paper Co. pendant une période de 14 mois, et les opérations des compagnies Claremont et Groveton, pour les quatre mois terminés le 31 décembre 1922.

Voici le compte de profits et pertes pour le dernier exercice comparé à celui de l'exercice précédent:

Table with 3 columns: 1922, 1921, and another 1922 column. Rows include Recettes, Dépréciation, Balance, Int. obli., etc.

LE BILAN

Voici le bilan comparé à celui de l'année précédente:

Table with 3 columns: 1922, 1921, and another 1922 column. Rows include Stock de préf., Claremont préf., Obligations, Billets, Effets pay., Bil. payés, Impôts, Emprunts aux banques, Réserves, Surplus, etc.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien & Cie.)

Table with 3 columns: Description, 1922, 1921. Rows include Transactions de 10 am. à midi et demi, Nat. Breweries, etc.

Cotations hors-liste

Table with 3 columns: Description, Taux, etc. Rows include British Oil, Saginaw commun, etc.

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES ET BANQUES

Table with 3 columns: Description, Taux, etc. Rows include Commerce, Union, Royale, etc.

Bourse de Paris du 21 février 1922

Table with 3 columns: Description, Taux, etc. Rows include Rente 4 p.c. 1918, Rentes 6 p.c. 1920, etc.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LE MOUVEMENT DE HAUSSE PREND DE L'AMPLEUR — LES DEUX STEAMSHIPS, LE HOWARD-SMITH, LE MONTREAL POWER SE DISTINGUENT APRES UNE MONTÉE RAPIDE. LES DEUX CANADIEN GARÉGISSENT

L'ouverture du marché, en Bourse locale, ce matin, a été suivie presque aussitôt par un mouvement de hausse prononcée et qui s'est étendu tout de suite à un bon nombre de valeurs. Un peu avant-midi cependant l'activité s'est modérée et il en est résulté des réactions, dans certains cas assez violentes. C'est ainsi que les deux catégories d'actions Canadian Can. après être montées, les actions de préférence à 35, et les actions de préférence à 76, sont redescendues, les premières, à 33 1/2, trois-quarts de point au-dessous du dernier cours hier soir, et les secondes, à 74 1/2, pour se relever un peu à 75, au même niveau qu'hier soir. D'autres valeurs ont eu plus ou moins faiblement, conservant tout de même une partie des gains qu'elles avaient précédemment réalisés.

Le Brésilien a été encore le stock le plus traité. Ce stock semble maintenant le jeu d'un mouvement spéculatif et la réaction qui s'est produite ce matin aurait été provoquée par des gens qui voulaient toucher leurs gains de la semaine. Le cours après une hausse d'un demi point est tombé au-dessous du niveau de fermeture hier.

Les actions communales Canada Steamships se sont améliorées d'un point et demi et les actions de préférence de même, d'un point et demi. Les papiers sortent peu à peu de leur torpeur. L'Abithibi fait l'objet d'un bon nombre de transactions et son cours s'est haussé d'une fraction. Le Howard-Smith commun est monté de plus d'un point et les actions de préférence du même ont pris un gain de 5-8 de point. Le Laurentide est passé de 94 à 95. Les deux Spanish River et le Brompton ont été les seuls à laisser voir quelque lourdeur.

Le Montreal Power est monté d'un point et quart, touchant un nouveau haut à 113 1/4. Le Detroit était recherché et son cours était ferme. Le Shawinigan est monté d'un quart de point de même que le Twin City. Parmi les stocks lourds mentionnés le Converters et le Canadian Electric en baisse et le National Breaching en hausse. Le National Breaching n'a pu résister longtemps à une liquidation et son cours s'est alourdi d'un quart de point.

De dix heures à midi, il s'est vendu 11,000 actions. Les fonds américains font prime de 1 pour cent à 1 3/4 pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal, 0.026 et la livre sterling 84.81.

LES MINES

Dernières cotes fournies par J.-T. Armand & Cie, 58, rue Saint-Jacques.

Table with 3 columns: Mines d'argent, Offre, Dem. Rows include Baily, Beaver Cons., Castle Trethewey, etc.

Bourse de New-York

Cours courants par la maison GEOFFRION & Cie, courtiers, 36, rue Notre-Dame.

Table with 3 columns: Valeurs, Ouvr., Midi. Rows include Am. Beet Sugar, Am. Cotton, etc.

LES MINES

Dernières cotes fournies par J.-T. Armand & Cie, 58, rue Saint-Jacques.

Table with 3 columns: Mines d'argent, Offre, Dem. Rows include Baily, Beaver Cons., Castle Trethewey, etc.

Bourse de New-York

Cours courants par la maison GEOFFRION & Cie, courtiers, 36, rue Notre-Dame.

Table with 3 columns: Valeurs, Ouvr., Midi. Rows include Am. Beet Sugar, Am. Cotton, etc.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal et Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

Table with 3 columns: Description, Taux, etc. Rows include BLE A WINNIPEG, AVOINE, BLE A CHICAGO, MAÏS.

Le prix du sucre

Tous les raffineurs locaux ont haussé les prix du sucre de 25 par 100 livres. Depuis le commencement de l'année les prix ont augmenté de \$2.20 les 100 livres. Les raffineurs locaux vendent actuellement le sucre granulé type \$11.25 les 100 livres en sac.

Un directeur

A une assemblée des directeurs de l'Asbestos Corporation of Canada, Limited, M. W. C. Finley a été élu directeur en remplacement de M. H. G. McCarter, démissionnaire.

A Wall Street

New-York, 23, (10 h. 30.) — Les prix oscillent irrégulièrement en ouverture, à la Bourse, ce matin, mais, en règle générale, ils avaient une tendance à la hausse. Le réchauffement du taux de l'escompte de la banque de la réserve fédérale locale a eu pour résultat de faire vendre quelques actions industrielles populaires. Le Baldwin, la California Petroleum et le Stewart Warner ont débuté en baisse d'un demi point. Le Famous Players a reculé d'un point. La hausse des prix de la matière active l'achat de quelques actions pétrolières. Les Producteurs and Refiners fit le pre-

Province de Québec Obligations 5 1/2% Exemptes de l'impôt sur les successions RENE-T. LECLERC

RENTES FRANÇAISES 4% VILLE DE PARIS 1919 5% MOUNT CIE, LIMITEE

Hôtel Place Viger DINNER-SAUTERIE

NOUVELLE EMISSION \$3,250,000

WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY COMPANY Obligations 6% - 20 ans

L. G. Beaubien & Cie, Limitée Banquiers en Obligations

Aux Imprimeurs L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

LA VIE SPORTIVE

Le National a déclassé le club Sainte-Anne hier soir

Le Violet et Blanc a triomphé des Irlandais par un résultat de 8 à 2. — Jack Lahue est hué par la foule. — Le Victoria a blanchi le Shamrock dans la deuxième joute de la ligue de la Cité à l'Arena Mont-Royal.

Le National a fait un nouveau pas vers le championnat de la ligue de hockey de la Cité, hier soir, lorsqu'il a triomphé du Sainte-Anne par un résultat de 8 à 2 dans une joute qui fut toute à l'avantage des équipiers canadiens-français. Le résultat indique clairement que les gars de l'association de la rue Cherrier ont été fort supérieurs à leurs rivaux et nous devons même ajouter que les Irlandais furent totalement déclassés dans cette partie. Le violet et blanc s'est joué de ses adversaires et si l'on avait respecté les règlements de la ligue de la Cité, le Sainte-Anne aurait été blanchi, car les règlements veulent que les périodes soient de vingt minutes et que l'on ne tienne pas compte des arrêts. Dans la troisième période, lorsque Lahue, qui perdit la tête en plusieurs occasions, frappa un spectateur avec son bâton, l'arbitre intervint pour calmer les têtes chaudes, mais à la suite d'une longue discussion, une bataille en règle éclata. Savard et Doyle échangèrent quelques coups de poing sans se faire mal cependant et Smeaton expulsa les deux combattants. A ce moment, les vingt minutes réglementaires expiraient et le chronométrateur sonna la cloche, annonçant la fin de la partie. L'arbitre Smeaton décida cependant de continuer la partie et c'est alors que les Irlandais enregistrèrent leurs points.

Les Irlandais ont semblé vouloir intimider les Canadiens en voulant y mettre de la brutalité mais les Violet et Blanc se sont montrés plus fins qu'eux. Ils ont à peu près tout pris sans trop riposter, avec le résultat que les Irlandais furent envoyés à la clôture, tandis que les joueurs de la rue Cherrier donnèrent du hockey. En restant sur la glace, ils obtinrent de bons résultats.

Un peu avant la fin de la partie, Lalonde voulut régler un vieux compte avec Jupp. Lorsque le joueur irlandais avait la rondelle, Lalonde le frappa un peu fort et Jupp abandonna la rondelle pour se lancer à ses trousses. Smeaton n'avait pas vu le premier coup, de sorte que Jupp fut le seul à être envoyé à la clôture. Les Irlandais durent donc jouer cinq contre quatre, car Savard et Doyle étaient déjà au pénitencier.

Pour le National, Gervais a joué une partie de toute beauté. Les deux défenses, Campbell et Mantha, furent solides et Valois ainsi que Savard se sont dépensés comme des tigres.

Chez les Sainte-Anne, Davins et Jupp furent les meilleurs. Penny ne fut pas comme d'habitude dans les buts.

Contrairement aux rumeurs qui avaient circulé, Campbell était à sa place. Le National avait sa carte d'amateur de la part de l'Union du Canada et la direction a déclaré que personne ne pouvait l'empêcher de jouer.

UNE VRAIE FARCE

Dans la deuxième partie au programme, le Victoria a défait le Shamrock par 12 à 0. Comme le résultat l'indique, ce fut une vraie farce. Les Victorias eurent continuellement un avantage marqué et les Irlandais ne furent jamais de taille.

Alignement des équipes:
National — But — Penny
Ste-Anne — Gervais

Mantha	Déf.	Lahue
Campbell	Déf.	Anderson
Pelletier	Centre	Davins
Savard	Avant	Doyle
Valois	Avant	Jupp
Valois, A.	Sub.	Degray
Savard		Shink
Lalonde, Bleu		Pearson

SOMMAIRE

Première période
1—National, Savard, 10.00.

Deuxième période
2—National, Valois, 2.00.
3—National, Savard, 6.00.
4—National, Mantha, 2.00.
5—National, Savard, 5.30.

Troisième période
6—National, Valois, 10.00.
7—Ste-Anne, Jupp, 1.00.
8—National, Valois, 4.00.
9—National, Savard, 1.30.
10—Ste-Anne, Jupp, 2.00.

DEUXIEME PARTIE

Victoria	Shamrock
Connors	Lukeman
Mallinson	Déf. Allen
Brown	Déf. Pearson, P.
Slater, C.	Centre Duclos
Anderson	Avant Brady
Parson	Avant Sherry
Slater, P.	Sub. Pearson, L.
Pienn, Greenhields.	

SOMMAIRE

Première période
1—Victoria, Mallinson, 2.00.
2—Victoria, Anderson, 8.00.
3—Victoria, Anderson, 1.30.
4—Victoria, Parson, 3.00.

Deuxième période
5—Victoria, Anderson, 4.00.
6—Victoria, Parson, 2.00.
7—Victoria, Slater, 3.00.
8—Victoria, Slater, 4.00.

Troisième période
9—Victoria, Parson, 5.00.
10—Victoria, Parson, 8.00.
11—Victoria, Slater, 4.00.
12—Victoria, Slater, 2.00.

Grande partie dans la ligue des Manufactures

Le dernier programme régulier de la ligue des Manufactures sera présenté, ce soir, au patinoir Victoria aux nombreux adeptes de ce puissant circuit. Les parties finales, avant le détail entre les deux premières équipes, seront jouées dans l'ordre suivant:

Can. Packing contre Berliner.
Crane contre Northern Electric.

C'est une question de vie et de mort pour le Crane et le Northern Electric, qui sont actuellement égaux pour la deuxième place de la ligue, car le gagnant fera face au Berliner pour le championnat de la ligue. On le voit, les atouts en jeu sont considérables de part et d'autre et cette constatation doit assurer

Les raquetteurs du National et la clôture du Carnaval

Les raquetteurs du National, qui se sont mis très en évidence durant les différentes démonstrations sportives qui ont été organisées ce soir, prendront une part très active aux fêtes qui marqueront la clôture du carnaval des sports d'hiver demain et dimanche après-midi.

Tous les coureurs du National sont inscrits pour le Steeplechase, organisé sous les auspices du comité des sports d'hiver, qui aura lieu demain après-midi.

Le départ aura lieu en face de l'hôtel Lumbans, à Côte-des-Neiges, à 2 h. 15. Les coureurs traverseront la montagne, en passant par la glissoire de l'avenue des Pins, pour finir à la païestère, rue Cherrier. Samedi soir, les officiers du club assisteront à l'assemblée annuelle de l'Union canadienne de raquetteurs et prendront part aux délibérations de cette importante assemblée.

Dimanche matin, tous les membres du club assisteront à la parade d'élégance accompagnés du corps de clairons. Le ralliement se fera au carré Chabollez à 9 heures.

De là, les raquetteurs se rendront à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, pour assister à la messe de 10 heures. A midi précis, les officiers assisteront à un banquet, à l'hôtel Queen's, offert par le comité de la raquette.

A 2 h. 30, sur le parc LaFontaine, aura lieu un concours de souche à la corde entre les différents clubs de raquetteurs du Canada. La Brasserie Front-nac a offert un magnifique trophée pour le vainqueur de ce tournoi.

Les raquetteurs du National inscriront une équipe dans ce concours. Tous les raquetteurs étrangers qui viendront à Montréal pour assister à la clôture du carnaval, voudront bien prendre note qu'ils

seront les bienvenus à la païestère de la rue Cherrier.

POLO AQUATIQUE

Les nageurs du National auront maintenant leur ligue de polo aquatique. L'idée de cette ligue intérieure, qui a été suggérée à la dernière assemblée des officiers de ce département, a reçu l'encouragement des membres, et des mercredi dernier, trois équipes ont été formées. Une quatrième équipe sera organisée ce soir. Plusieurs habitués de la piscine qui n'avaient jamais pratiqué ce jeu se sont inscrits. Les capitaines d'équipe seront nommés ce soir, après la pratique qui aura lieu de 8 à 9 heures.

NUCKLE TRIOMPHE DE MARCHILDON

Une des plus grandes surprises du tournoi de balle au mur, entre les membres de l'Association, s'est produite lorsque Jean Nuckle a triomphé de Charles Marchildon.

Nuckle, qui est un des plus jeunes gymnastes qui suivent les cours de culture physique du National dirigé par M. Marcel Helbert, n'a commencé à jouer à la balle au mur que l'automne dernier, et les amateurs ne lui concédaient aucune chance de succès dans ce tournoi. Par sa victoire sur Marchildon, qui est encore considéré comme l'un des aspirants au championnat, le jeune Nuckle vient de s'affirmer comme l'un des meilleurs joueurs de l'Association. Malgré le fait que le Dr J.-B. Toubin ait une avance de plusieurs points sur ses plus proches concurrents dans ce tournoi, la lutte devient très serrée et les rencontres qui décideront du championnat fourniront certainement des exhibitions de toute beauté.

pour ce soir une partie palpitante d'intérêt et mouvementée à l'extrême. Les Electriciens, pilotés par le gérant Lortie, ont une armée de supporters, qui seront là, ce soir, comme un seul homme pour les encourager à vaincre les champions de l'an dernier. La tâche sera dure, pénible, car le Crane n'entend pas perdre la chance de détailler pour le championnat. Le Crane a subi plusieurs revers au commencement de la saison, mais il a fait mieux sur la fin et il n'entend pas perdre en une soirée, les sacrifices immenses qu'il a consentis pour se relever de ses premiers re-

vers. La joute sera donc une grande exhibition de hockey, qui devrait attirer au Victoria tous les fervents de notre beau sport national.

Dans la première partie, bien que le Can. Packing soit hors la course au championnat, il n'en jouera pas moins avec ardeur dans le but de battre les "leaders", comme la chose est déjà arrivée une fois, cet hiver. Alcide Gagnon a bien fait les choses, cet hiver, malgré qu'il n'ait pu soutenir les assauts des autres équipes et, sans la perte de deux fameux équipiers, il aurait eu son mot à dire dans la question du championnat.

La commission a nommé Brière pour arbitrer au Saint-Denis

Il dirigera le combat principal qui alignera Moe Herscovitch contre Bert Schneider—Joe Burns et Girardin se livreront un rude combat. — Un bon adversaire pour Kid Roy. — Il y aura foule ce soir à cette séance de boxe.

C'est ce soir qu'aura lieu, au théâtre Saint-Denis, la grande séance de boxe donnée sous les auspices du club Olympique et si l'on prend en considération le nombre de billets vendus à l'avance il faut prévoir que la salle du Saint-Denis sera remplie et que l'assistance sera un nouveau record à Montréal.

Le programme mis à l'affiche par M. Alex. Moore, le promoteur, est des plus intéressants et tout porte à croire que les combats seront vivement contestés car les pugilistes aux prises sont bien balancés.

Le combat initial alignera Kid Roy contre Mike Cleary, de Syracuse, dans un engagement de dix rondes. Le boxeur américain est arrivé hier matin et dans l'après-midi il s'est rendu au club ouvrier, où il a fait quelques exercices. Comme Roy était présent au club de la rue Sainte-Catherine, le protégé de Charley Huck n'a pas voulu montrer son jeu, mais les amateurs présents, ont pu cependant constater que le gars de Syracuse est très rapide et qu'il semble connaître son affaire. Son record est des plus enviables et Roy pourrait bien essayer un échec ce soir.

La semi-finale suscite beaucoup d'intérêt car deux boxeurs locaux bien connus et aimés du public se feront face dans un assaut de dix rondes. Joe Burns et Georges Girardin feront les frais de cet engagement et l'opinion générale veut que le Canadien triomphe de son rival. La partie n'est pas encore gagnée pour le protégé de M. Millaire car le pugiliste de la Pointe-St-Charles s'est préparé avec soin en vue de cette rencontre et il devrait être de taille à livrer un rude combat à Girardin.

Le clou de la soirée sera sans doute le match Herscovitch-Schneider car ces deux pugilistes ont une question de suprématie à régler et les deux hommes feront de leur mieux pour s'assurer la victoire. Comme nos lecteurs s'en souviennent, Moe Herscovitch a été déclaré vainqueur lors de sa dernière rencontre avec le protégé de Raoul Godbout, mais la plupart des spec-

tateurs présents étaient d'opinion que Bert avait été frappé bas et qu'il aurait dû obtenir le verdict. Depuis cette bataille, Schneider et Godbout ont exigé un match retour afin de démontrer que Herscovitch est inférieur à l'ancien champion des olympiques.

La Commission athlétique de Montréal, qui est chargée de nommer les arbitres pour les séances de boxe, a choisi M. Arthur Brière pour diriger le combat Herscovitch-Schneider tandis que Benny Cohen sera le troisième homme dans l'arène pour les autres combats.

Harry Greb contre Tunney

New-York, 23. — Lorsque Harry Greb, le champion poids mi-lourd américain, entrera dans l'arène, du Madison Square Garden, ce soir, pour défendre son titre contre Gene Tunney, de New-York, il pourra compter sur un traitement équitable de la part des autorités de l'Etat.

M. Wm. Muldoon, président de la Commission athlétique de l'Etat, a adressé un télégramme en ce sens à la femme du champion. Muldoon a annoncé qu'il avait envoyé ce message après avoir été informé par Mme Greb qu'elle avait reçu plusieurs lettres et télégrammes anonymes lui prédisant qu'on ferait un mauvais parti à son mari lorsqu'il rencontrerait Tunney. On basait ces menaces sur les factures malhonnêtes auxquelles le boxeur aurait eu recours durant ses rencontres précédentes.

"J'ai assuré Greb qu'il ne serait la victime d'aucune injustice dans l'arène, ce soir," a déclaré M. Muldoon. Il a ajouté qu'il ne considérerait pas que le boxeur de Pittsburg eût des manières déloyales.

Le titre de champion sera en jeu, ce soir, car les deux boxeurs se sont entendus pour peser 175 livres à 2 heures, cet après-midi. Le combat doit durer 15 rondes.

(Suite à la huitième page.)

L'Heureux Fumeur se Dit

Je ne paye que



le paquet pour

LE TABAC

AMBER

Le Meilleur Tabac de la Virginie pour la pipe

FINANCES ONTARIENNES

Le trésorier provincial de l'Ontario expose les détails de son budget. — Dépenses ordinaires et extraordinaires.

Toronto, 23. (S.P.C.) — En présentant son discours du budget à la législature ontarienne, M. Peter Smith, trésorier provincial, a déclaré que le gouvernement ne se proposait d'imposer aucune nouvelle taxe non plus qu'il n'y aura aucun changement dans celles qui existent actuellement.

Le rapporté 6,523,245. La taxe des corporations a rapporté 55,641,357, deux millions et demi de plus qu'en l'an dernier.

Les dépenses ordinaires durant l'année ont été de 88,863,297 de plus qu'en 1921. Sur les dépenses ordinaires, il faut consacrer une somme de 81,719,682 pour l'intérêt et 1,379,293 pour les pensions des mères qui sont maintenant payées à même les revenus ordinaires.

M. Smith déclara qu'il appartenait au gouvernement actuel d'avoir à trouver des sources nouvelles de revenus, mentionnant les droits plus élevés sur les coupes de bois, les licences plus élevées sur les automobiles, de nouveaux droits sur les successions, une taxe plus élevée sur les courses et la taxe sur les pariements et la taxe sur les transactions.

M. Smith estime les dépenses pour l'année courante à 85,280,209.91 dont 82,662,001.09 au compte du capital. Le revenu estimé est de 89,372,029.98. Ces chiffres ne comprennent pas les dépenses statutaires. Le ministre annonça qu'il demanderait prochainement l'autorisation d'émettre des emprunts jusqu'à concurrence de 85,000,000.

Quant à l'avenir, le trésorier s'exprime ainsi: "Je me propose d'améliorer la loi des emprunts de façon à mettre de côté une somme équivalente à un pour cent qui servira de fonds d'amortissement pour le paiement de la dette en quarante ans. A partir du 1er avril prochain et continuant ainsi chaque six mois, j'irai sur les marchés monétaires et achèterai suffisamment d'obligations provinciales ou de la victoire dans ce but. Je placerais ces obligations dans les votes du trésor et à chaque six mois j'ajouterais les intérêts qui s'accumulent également." M. Smith est d'avis qu'une telle mesure aurait un effet salutaire sur le crédit de la province et la stabilité de ses débetures sur les marchés monétaires.

MONTREAL PAIE ENCORE ET TOUJOURS

LA COMMISSION METROPOLITAINE A DEBOURSE PLUS DE SIX MILLIONS POUR SECOURIR QUATRE MUNICIPALITES EN BANQUEROUTE

L'entretien des quatre municipalités en tutelle coûte cher à la Commission métropolitaine, et partant aux contribuables de Montréal qui en défraient la majeure partie de ses déboursés. La Commission a dû payer d'abord les dettes criantes au montant de 82,100,000, combler leurs déficits pour plus de 1,250,000 et acquitter les travaux entrepris, pour une forte somme.

Aujourd'hui, elle doit former, pour elles, un fonds d'amortissement pour solder leurs dettes; et c'est elle qui paie encore et toujours. Les quatre municipalités n'ont rien fourni pour ce fonds qui s'élève à 126,100, reparti comme suit: Laval, de Montréal, 87,700; Montréal-Nord, 29,600; Pointe-aux-Trembles, 832,200 et St-Michel, 865,000.

Leur dette totale s'établit comme suit: Laval, 845,000; Montréal-Nord, 11,420,000; St-Michel, 82,047,000 et Pointe-aux-Trembles 82,308,000.

Pour subvenir à tous ces besoins, la Commission métropolitaine lancera bientôt un troisième emprunt pour une somme de 82,000,000, grâce au bon crédit dont jouit Montréal. Cela portera à 86,350,000 les emprunts qu'elle a engouffrés dans les affaires de ces quatre municipalités déficitaires.

A Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 23 (S.P.C.) — L'opposition a été plutôt surprise d'apprendre samedi dernier que le lieutenant-gouverneur Allard, sur avis du premier ministre sir Richard Squires, avait accepté de dissoudre le parlement, et cela alors que le terme du gouvernement finissait en novembre prochain seulement.

Il paraît acquis que sir Richard Squires se conservera l'appui de l'union de protection des pêcheurs qui contrôle 11 des 35 sièges de la province. D'autre part, celui-ci a déjà choisi ses candidats qui feront la lutte dans les principaux centres.

A une conférence des membres de l'opposition, tenue ces jours derniers, on a annoncé que sir Michael Cashin, autrefois premier ministre et ministre des finances, avait démissionné comme chef de son parti et qu'il sera remplacé par M. John R. Bennett, député de St-Jean-ouest.

Toronto, 23. (S.P.C.) — M. J. A. Currie, député conservateur de Toronto à la législature provinciale, prenant hier soir, la parole au sujet de l'amendement à l'acte du développement de l'agriculture proposé par M. Manning Doherty, a profité de l'occasion pour prendre à partie M. T. A. Crerar qu'il accuse d'être ni plus ni moins qu'un "spéculeur du grain", raison pour laquelle il n'a pu conserver son poste de chef du parti progressiste.

Le premier ministre Drury lui a vigoureusement répondu. Il affirme, en effet, que M. Crerar n'a jamais travaillé en vue de ses propres intérêts personnels, si ce n'est à titre de salarié officiel. Depuis sa démission comme chef du parti progressiste, ajoute le premier ministre, les fermiers ont tenté toutes sortes de démarches pour qu'il reprenne la direction de son parti.

Le premier ministre termine ses brèves remarques en invitant M. Currie à porter ses accusations en présence de M. Crerar afin que celui-ci puisse se défendre.

L'ÉLEVAGE DES ABEILLES

NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES. L'élevage des abeilles est d'un bon rapport presque partout au Canada, et tous les ans le nombre des apiculteurs augmente. Tout le monde peut s'y mettre, mais les personnes très nerveuses ou qui souffrent beaucoup du poison de piqûres d'abeilles feront bien de s'en abstenir.

Cette industrie a un rapport tout aussi sûr qu'aucune autre entreprise, et je ne crois pas qu'aucune autre branche de l'agriculture rapporte autant pour la petite mise de fonds qu'elle nécessite ou le temps qu'elle exige.

Si vous voulez exploiter un rucher, apprenez d'abord à connaître les abeilles et ce qu'elles demandent. Il n'est pas nécessaire de connaître à fond les méthodes modernes; du reste ce n'est que par des années d'expérience pratique que l'on peut y parvenir. Le meilleur apiculteur est celui qui a le plus grand nombre d'années d'expérience. Il est essentiel de pouvoir appliquer promptement ces connaissances et de faire ce qu'il faut faire au bon moment. Cette industrie est essentiellement une industrie de détails et qui exige des spécialistes. Pour acquérir ces connaissances, le débutant fera bien de passer au moins une saison avec un bon apiculteur, s'il le peut. Si cela est possible qu'il suive des cours d'apiculture à un collège quelconque, qu'il lise de bons manuels sur le sujet ou qu'il visite des ruchers voisins aussi souvent que possible.

La première chose à considérer pour le débutant est le choix de l'endroit. Un bon endroit est celui où les abeilles peuvent trouver une source assez régulière de nectar, depuis les premiers jours du printemps jusqu'en automne, et où il y a au moins une plante sur laquelle on peut compter pour une grosse récolte. D'autres facteurs à considérer sont les frais de transport, la possibilité d'éviter la congestion et l'abri contre les vents. C'est la loi-

SPORT

(suite de la 7ème page.)

LE CANADIEN CONTRE LES IRLANDAIS

Les Bleu-Blanc-Rouge se sont reposés, hier, mais aujourd'hui ils auront un bon exercice à l'Aréna Mont-Royal, afin d'être prêts pour la rencontre de demain soir à Toronto contre les St-Patrice.

Cette jouée de la ville Reine promet de donner une lutte excessive-ment acharnée, pour la bonne raison qu'elle alignera les deux clubs qui se disputent la deuxième position, afin de détailler avec les Ottawa pour le championnat final.

Les St-Patrice seront favorisés par le simple fait qu'ils jouent sur leur propre glace, mais Léo Dandurand cultive toujours l'idée que ses hommes devraient s'affirmer leurs supérieurs. Il prétend que son club a fait meilleure figure que n'importe lequel à l'étranger, cette année, et il ajoute que ses joueurs sont actuellement en meilleure condition que ceux de la ville Reine. M. Dandurand est de ceux qui entretiennent l'avenir tout en rose et il est à espérer qu'il ne se trompera pas dans ses prédictions au sujet de la partie de demain soir.

Ligue de quilles des Tramways

Les joutes disputées hier soir, dans les séries de la ligue de quilles des tramways ont donné les résultats suivants:

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes sections for Hochelega, Bureaux, St-Denis, and Officers.

Le Temps

Toronto, 23 (S.P.C.) — La vague de haute pression atmosphérique qui couvrait les provinces de l'Ouest, hier, se transporte vers l'est en passant au-dessus des grands lacs. Il continue à faire très froid dans toutes les provinces à l'exception de l'Alberta et de la Colombie britannique.

COMPLETS A 2 CULOTTES

COMPLETS pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk, 2 culottes. Tweed marine rayé blanc; d'après la grandeur. 13.00 à 16.00 — Au premier.

CHANDAILS

CHANDAILS en jersey garanti tout laine, pour garçons; modèle boutonnant sur l'épaule; col roulé; nuances marine, gris, sable, marron, avec rayures de couleur; poitrine: 22 à 32. — Au premier.

CRAVATES EN SOIE ITALIENNE

1200 CRAVATES en pure soie italienne et soie suisse à dessins ou à rayures; nouvelle forme; nous les vendons beaucoup plus; samedi, chacune. — Au premier.

FAUX-COLS SOUPLES

FAUX-COLS SOUPLES (seconds) marque Arotex; modèles des plus récents; les imperfections sont très légères. Encolure: 14 à 16. Samedi, 6 pour 1.00 — Au rez-de-chaussée.

COMBINAISONS

COMBINAISONS laine et coton, pour hommes; moyenne pesanteur; nuance naturelle, marque Penman; grandeurs 34 à 44. Prix, chacune. — Au premier.

CHEMISES

Belles CHEMISES de négocié en belle percale anglaise; joli choix de dessins; modèle genre veston, manches doubles souples; encolure: 14 à 16. Samedi, 6 pour 1.00 — Au rez-de-chaussée.

JOHNNY LABEL ARRIVE PREMIER

CE CONDUCTEUR D'ATTELAGES DE CHIENS GAGNE LA COURSE DE QUARANTE-CINQ MÈTRES ORGANISÉE DANS LA VILLE CAPITALE — SKEENE DEUXIÈME

Québec, 23. — Johnny Label et Jimmy Skeene, respectivement conducteurs d'attelage de chiens de Québec et de La Tuque, se sont classés dans la première et la deuxième place dans la course de chiens hier après-midi. Dupuis, conducteur de l'attelage de Price Brothers, s'est classé troisième. Label et Skeene conduisaient des attelages de la Brown Corporation.

La course comprenait une distance de plus de 45 milles et quelques-uns des attelages ont éprouvé de réelles difficultés à l'accomplir. L'attelage de Holt Renfrew, conduit par Chevreton, conducteur local bien connu, a dû abandonner la lutte, les chiens s'étant blessés aux pattes. Chevreton fut obligé de ramener ses chiens à bord d'un tramway spécial qui avait été mis au service des organisateurs de la course de chiens.

Label, vainqueur de la course, a dû faire face à beaucoup de difficultés dès le départ. Aussitôt après avoir quitté la salle du manège, l'un de ses chiens fut pris d'une faiblesse générale, et pendant la course, il fut forcé de prendre trois de ses chiens et de les placer sur son traîneau pour leur permettre de se reposer de leur fatigue. Label a servi comme éclairer dans le 22e régiment pendant la guerre, et il a été gravement blessé au front.

Label est parti à 9 h. 27 a.m. et est retourné à la salle du manège à 3 h. 53 1/2 p.m. Bien qu'il ait été obligé de ramasser plusieurs de ses chiens pendant la course, il a terminé celle-ci avec tout son attelage sous le harnais.

Dupuis, conducteur de l'attelage de Price Bros., n'est arrivé au manège qu'à 4 h. 10 p.m., quoiqu'il ait parti le premier le matin. Skeene, qui conduisait l'attelage de la Brown Corporation, de La Tuque, arriva le deuxième, à 4 h. 20 p.m. Il était parti le quatrième, le matin. Il s'est classé deuxième par le temps qu'il a pris à parcourir le circuit.

Létourneau, qui conduisait son propre attelage, Marin, conducteur de l'attelage de la St-Regis Pulp and Paper Co., et Clark, le seul concurrent qui venait de l'autre côté de la frontière, sont arrivés beaucoup plus tard que les trois concurrents heureux de la course.

Ce que les dépêches nous apprennent

New-York, 23. — Luis-Angel Firpo, le pugiliste géant de l'Amérique du Sud, arrivé hier, à New-York, se dit confiant de pouvoir arriver à un combat avec Jack Dempsey.

Ashton, Idaho, 23. — Smoky Gaston, de West Yellowstone, a remporté la course de chiens de 25 milles, hier, en deux heures, neuf minutes et trente-huit secondes.

Québec, 23. — Québec no 3 a remporté la coupe du curling Centenary en battant Sherbrooke no 1, hier soir, par 20 contre 12. Shawigan no 2 a remporté le prix de consolation sur les Thetford no 1 par 10 à 9.

Lac-Placide, 23. — Bing Anderson, du club de ski Nansen, de Berlin, N.H., a remporté le concours de saut et le trophée Robinson, hier. Il a franchi 124 pieds. Ainsi se trouve terminée la triennale tournoi international de ski.

Denver, Colorado, 23. — Un chien aïreald, expédié par son propriétaire à Saint-Joseph, Missouri, il y a trois semaines, est revenu chez son propriétaire, hier, après avoir parcouru une distance de 700 milles. Le nouveau propriétaire du chien à Saint-Joseph a fait savoir à celui qui lui a vendu que son chien était disparu depuis une semaine.

LE TEMPS

Toronto, 23 (S.P.C.) — La vague de haute pression atmosphérique qui couvrait les provinces de l'Ouest, hier, se transporte vers l'est en passant au-dessus des grands lacs. Il continue à faire très froid dans toutes les provinces à l'exception de l'Alberta et de la Colombie britannique.

PRONOSTICS

Grands Lacs et baie Georgienne: Beau et un peu moins froid. Vallée de l'Ontario et haut St-Laurent: Vents du nord-ouest, beau et très froid. Samedi, beau et un peu moins froid. Bas Saint-Laurent, estuaire et rive nord: Beau et très froid, aujourd'hui et samedi. Provinces maritimes: Beau et froid. Lac Supérieur: Beau et moins froid. Provinces de l'Ouest: Beau et doux.

En souvenir du R. P. Vaughan, s. j.

Londres, 23. — (S.P.A.) — Le R. P. Bernard Vaughan, jésuite, décédé l'automne dernier, vivra dans la mémoire des mémoires de la partie est de Londres qu'il s'est appliqué à soulager pendant vingt ans de sa vie. Une école sera érigée en son souvenir. Les enfants de onze paroisses catholiques pauvres pourront la fréquenter.

Le cardinal Bourne, lord Fitzalan et Timothy Henley, gouverneur-général de l'Etat libre, encouragent ce projet. Le Père Vaughan, prédicateur de renom, s'occupait aussi beaucoup d'améliorer le sort des désshérités de ce monde. Protégez votre santé

L'effet tonique et laxatif des comprimés laxatifs de Bromo Quinine conservera l'organisme en saine condition et le prémunira ainsi contre rhume, grippe ou influenza.

TELEPHONE EST 8000 Aux Grands Magasins Dupuis UNE VENTE DE RASOIRS Une vente réellement merveilleuse

Vente de 2000 paires de CLAQUES Pour Hommes, Femmes et Enfants

LA VENTE LA PLUS MERVEILLEUSE DE LA SAISON

COMPLETS A 2 CULOTTES

CHANDAILS

CRAVATES EN SOIE ITALIENNE

FAUX-COLS SOUPLES

COURTES NOUVELLES

L'IMMIGRATION Ottawa, 23 (S.P.C.) — L'initiative prise par le gouvernement de demander au parlement 81,300,000 de plus que l'an dernier pour l'immigration semble indiquer qu'il est décidé de favoriser activement l'entrée des étrangers dans notre pays.

Si le gouvernement agit ainsi, c'est que, dit-on, les progressistes ont beaucoup plus sympathies à un mouvement d'immigration qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Les fermiers, en effet, sont ceux qui ont le plus besoin de main-d'oeuvre et à des prix raisonnables.

L'ELECTRIFICATION DES TRAINS

Ottawa, 23 (S.P.C.) — Le docteur H. Desjardins, député de la division Sainte-Marie, district de Montréal, doit déposer sous peu devant la Chambre une résolution invitant le gouvernement à accorder la plus sérieuse considération à tout projet d'électrification de nos chemins de fer nationaux.

AUCUNE DISTINCTION

Delhi, 23 (S.P.A.) — L'Assemblée législative hindoue a adopté hier une loi qui supprime toute distinction entre Hindous et Blancs quant à la loi criminelle. Apparaissant les Hindous avaient à souffrir des différences qui existaient entre blancs et naturels.

UN PEU PLUS DE CHARBON

Saratoga Springs, N.-Y., 23 (S.P.A.) — On a livré aux citoyens hier deux wagons de charbon anthracite destinés à une autre région. Les conditions s'améliorent tranquillement et l'on prévoit que bientôt tout sera normal.

POUR ETUDIER LE REMANIEMENT

Ottawa, 23 (S.P.C.) — M. Mackenzie King a renvoyé à un comité de dix-neuf députés le projet de loi pour la distribution nouvelle des sièges électoraux, à la suite du recensement de 1921.

LES DOLEANCES DU QUEBEC

Québec, 23 (S.P.C.) — Les représentants de la province dans le comité parlementaire de la distribution des sièges électoraux entendront de nombreuses recommandations de la part des citoyens de la ville. Ces derniers réclament l'ancienne division qui accordait quatre sièges au parlement fédéral pour la ville de Québec.

AU SÉNAT DES ETATS-UNIS

L'OPPOSITION AU BILL DE LA MARINE SEMBLE FORTE Washington, 23. (S.P.A.) — L'opposition au bill maritime est encore forte au Sénat. On ne lui donne plus aujourd'hui que quelques heures de résistance. Il semble probable qu'il recevra son coup de mort pas plus tard que demain, soit par une motion demandant de le remettre à l'étude soit par un autre projet de loi.

Les perspectives de succès de la mesure se sont assombries à ce point, aujourd'hui, après une séance d'obstruction qui s'est terminée à 11 heures 30, hier soir, et qui a donné lieu à plusieurs entretiens, durant la journée, entre sénateurs républicains et plus tard entre chefs républicains et démocrates, en vue de prendre une décision définitive, demain soir.

Il faut absolument mettre le bill de côté afin de laisser la voie libre à d'autres lois pressantes durant la semaine finale de la session.

Comptant vraisemblablement sur l'appui de plusieurs sénateurs qui n'ont été jusqu'ici que tièdes à l'endroit du bill et qui ont déclaré qu'ils lui retireraient leur appui s'il continuait à obstruer la voie aux autres bills, les adversaires des crédits maritimes prétendent pour la première fois qu'ils comptent assez de voix pour le faire rejeter, à moins que ses partisans réussissent à obtenir une décision avant la fin de la semaine.

Les cas de grippe

Nous avons eu sans le savoir une sérieuse épidémie de grippe. M. le docteur E.-M. Savard, inspecteur-général du bureau provincial d'hygiène compilait hier des statistiques fort intéressantes à ce sujet. A partir du 1er janvier jusqu'au 20 février, il y a eu 26,500 cas de grippe et 201 décès. Il faut ajouter que la maladie a été bénigne et a surtout attaqué des enfants. Le Dr Savard fait remarquer que l'épidémie s'en va et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

La maladie a exercé ses ravages principalement dans le district de Hull, de Valcartier et du Témiscamingue. Les villages environnants de Québec ont aussi été éprouvés de façon sérieuse. Mais règle générale les décès ont été rares.

Société d'une messe

M. l'abbé F.-X. Boileau, décédé le 20 février, à la Maison-Sainte-Thérèse, Montréal, était membre de la Société d'une messe.

L'Allemagne paiera

Lisbonne, 23. (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères a déclaré à la Chambre, hier, qu'il avait confiance que l'Allemagne paierait au Portugal ce qu'elle lui doit en réparations. Il a aussi annoncé que l'on était à négocier un traité de commerce entre le Portugal et l'Allemagne.

ira en visite

London, 23. (S.P.A.) — Au dire du "Daily Mail", le roi Georges va envoyer un de ses fils visiter l'Amérique du Sud cette année. Il se peut que le duc d'York et son épouse visitent l'exposition de Rio-de-Janeiro et se rendent ensuite à Buenos-Ayres.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE